

M@metz



« Rêver un impossible rêve...
D'atteindre l'inaccessible étoile
Tel est ma quête,
Suivre l'étoile
Peu m'importent mes chances
Peu m'importe le temps... »

2007

Le Relais des Mousquetaires

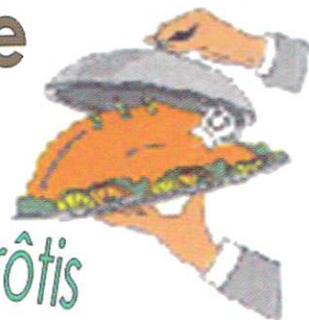
Alimentation Générale

Claudie et Laurent

Dépôt de pains
Pâtisseries
Gaz

Livraison
à domicile

Poulets rôtis



Ouvert du Lundi au Dimanche Matin ; fermé le jeudi

82 A, Grand'rue - 62120 MAMETZ - Tél./Fax 03 21 12 59 82

MOTO - AUTO-ECOLE



Christelle

Nouveau Permis E (B)
Permis Moto et BSR



Deux bureaux à votre choix :

MAMETZ

RACQUINGHEM

Tél. portable 06 07 52 06 77

Tél. 03 21 39 82 31

D o m a i n e

Le Château de Mametz.



C a m p e n g

Domaine Le Château de Mametz

32 rue du moulin

62120 Mametz

Tél./Fax : 03 21 39 05 26

E-mail : g4s@residence2000.com

Site internet : www.lesdomaines.org

Mametziennes, Mametziens,

Une année vient encore de s'achever et c'est rituellement l'occasion qu'il m'est donnée pour vous parler en quelques lignes de notre belle commune.

2006 aura été l'année de grands chantiers avec le début des travaux sur notre nouveau cœur de village et dans la rue du Stade.

Concernant la place, la 1^{re} tranche de travaux a été réalisée de main de maître par la société APPIA qui s'est vu confier le passage des réseaux d'assainissement pluvial et d'eaux usées ainsi que la création de la nouvelle place publique et des rues adjacentes. Il reste maintenant à LOGIS 62 à venir y implanter les habitations dont huit seront réservées à nos Aînés. Cette société d'H.L.M. a lancé pendant le 2^e semestre 2006 un appel d'offres mais celui-ci est revenu infructueux ce qui signifie qu'aucune entreprise n'a pu répondre en totalité aux exigences du cahier des charges (délais, prix...etc). Un second appel d'offres vient d'être lancé et nous devrions connaître prochainement la date de début des travaux. Après achèvement des logements viendra la finalisation par la société APPIA qui effectuera le passage des réseaux (EDF, téléphone, eau, gaz), la création des trottoirs et le revêtement final.

Le second chantier d'importance a été sans conteste la rue du stade. Outre le fait que nous devions rénover en totalité le revêtement routier et implanter une borduration et des trottoirs goudronnés. Notre souci premier était de réaliser un assainissement pluvial capable de capter toutes les eaux de ruissellement qui convergent dans cette rue lors de fortes intempéries et qui étaient responsables d'inondations fréquentes chez de nombreux riverains. Nous avons pour ce faire surdimensionné le nouveau réseau et nous avons fait en sorte de capter le maximum d'eau en amont avant que celle-ci ne s'engouffre rue du stade. Nous espérons que cette réalisation donnera toute satisfaction aux habitants de cette rue.

Pour rester dans le chapitre « Travaux et Investissements », nos actions furent multiples et diverses comme :

- l'achat d'un nouveau tracteur JOHN DEERE
- la rénovation des toitures des anciens presbytères de Mametz et de Crecques
- le remplacement des chaudières des écoles
- la continuation de notre programme de rénovation de l'éclairage public
- la remise à niveau des équipements du stade de football
- la remise en état d'un trottoir rue Choquart.
- La pose de miroirs de sécurité à Marthes.

A cela vient se rajouter un nombre incalculable de petits travaux réalisés par nos services techniques ou par la Communauté de Communes, nous permettant ainsi de faire des économies non négligeables.

2007 sera dans les mêmes acabit, puisque que notre programme « travaux » comporte de nombreuses orientations qui seront soumises à l'approbation du Conseil à savoir :

- La remise en état de la rue des charbonniers
- La réorganisation des bâtiments de la mairie
- La réalisation d'une zone piétonne sur une partie de la Grand'rue entre Mametz et Crecques
- la continuation de notre programme de rénovation de l'éclairage public
- l'électrification de la cloche de l'église de Mametz après une collecte de dons de 2500 €
- la suppression de la scène de la salle paroissiale
- et de nombreux autres chantiers qui seront réalisés en interne.

Mametz prend de l'importance et le travail ne manque pas. Aussi il est important pour un Maire de disposer de Conseillers et d'Adjoints dévoués à leur tâche et d'un personnel communal qualifié et acquis à la cause de la commune et de ses habitants. Notre devoir et notre mission sont de répondre aux attentes de nos concitoyens quand ces demandes sont justifiées et dans la mesure de nos possibilités.

Voilà après ce tour d'horizon, il me reste à vous souhaiter à vous et à vos familles une bonne et heureuse année 2007. Qu'elle vous apporte joie et bonheur au sein de votre foyer et qu'elle voit se réaliser tous vos projets personnels et professionnels. Je terminerais par une petite note d'humour en reprenant les sobriquets dont nous sommes affublés, nous Mametziens. Je piocherais pour cela dans le livre de M. Accart de Théroutte qui traite ce sujet. Alors je souhaite une bonne année à tous ché Pourris de Mametz, à tous ché Roquets de Marthes et à tous ché Plaques au burre (*) de Crecques, TOUS FIERES D'ETRE MAMETZIEN.

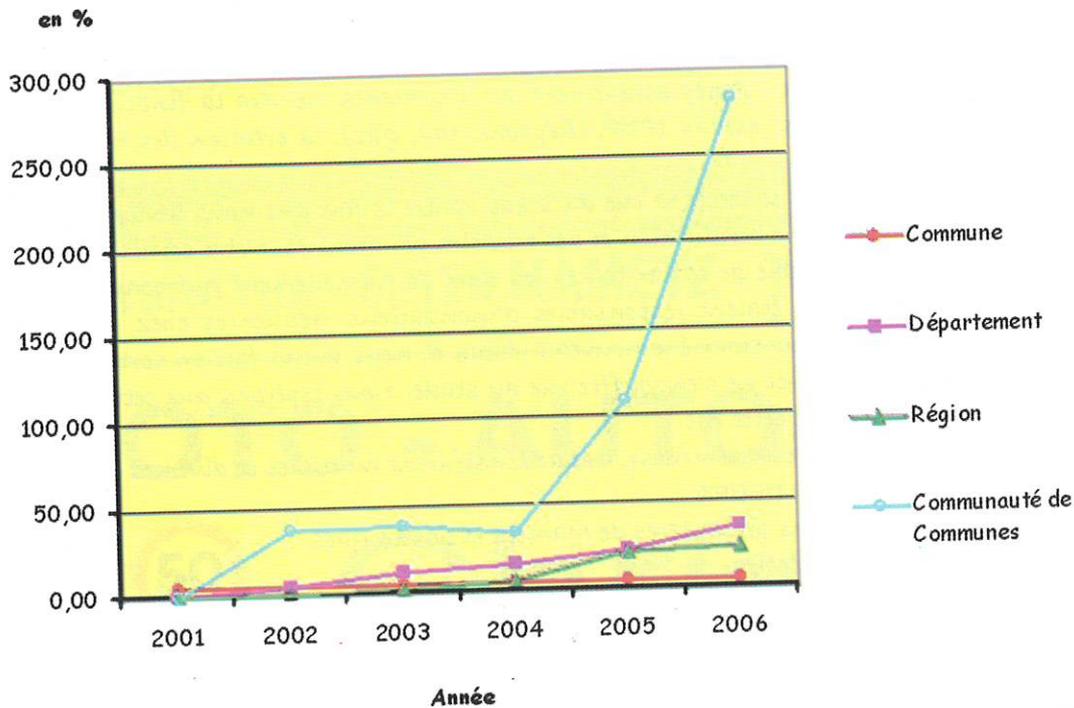
Jacques DELMAIRE, Maire de MAMETZ

(*) Je n'avais personnellement jamais entendu parlé de ce sobriquet pour les habitants de Crecques !

FINANCES



Evolution des taxes locales depuis 2001



Ce graphique retrace l'évolution des taux d'imposition correspondant aux taxes locales qui frappent les ménages : taxe d'habitation, taxe foncière sur le non bâti, taxe foncière sur le bâti, et les ordures ménagères.

Chacun observera que les taux d'imposition de notre Commune n'ont connu aucune augmentation depuis 2001. En vérité les taux sont exactement les mêmes depuis 1996. Cette sagesse fiscale correspond à une volonté mais traduit également une santé financière saine de la collectivité.

Le Département a relevé ses taux de plus de 36% depuis 2001. Le Département intervient essentiellement dans l'action sociale. Le Revenu Minimum d'Insertion, l'Allocation de Prestation à l'Autonomie, les maisons de retraites, la protection maternelle infantile, et bien d'autres activités constituent son quotidien. Il est inutile de préciser que ces charges à gérer sont très lourdes.

La Région intervient pour l'essentiel dans le domaine économique ; aides aux créations et reprises d'entreprises, au développement, et dans la formation professionnelle. La Région a vu ses taux progressés depuis 2001 de plus de 24%.

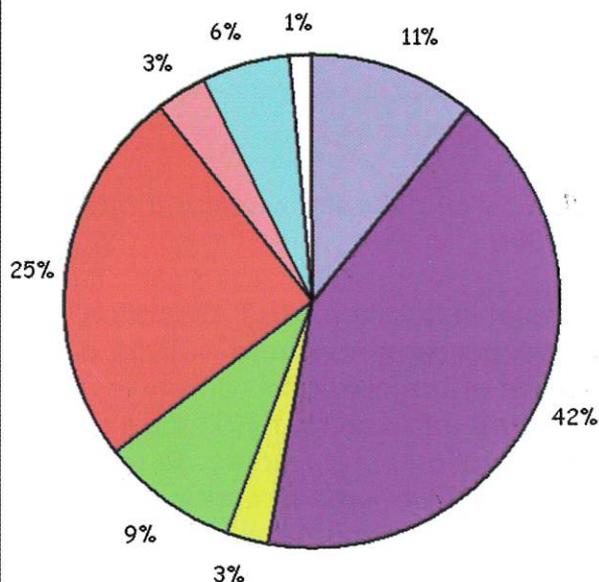
Ce qui concerne la Communauté de Communes de la Morinie est le financement de la collecte, et du traitement des ordures ménagères. C'est-à-dire la gestion d'un domaine dont les dépenses pèsent de plus en plus lourdement.

L'explosion des taux pour ce service de plus de 280% trouve aussi son explication dans la volonté de la Communauté de voir les recettes suffirent à financer ce service. Ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent où d'autres recettes fiscales compensaient le déficit. L'augmentation devrait se poursuivre l'an prochain.

A noter que des compétences nouvelles sont dévolues aux collectivités locales, ce qui peut expliquer l'augmentation de la pression fiscale locale. Même si pour la Commune de Mametz, la stabilité fiscale apparaît remarquable!



Répartition des principaux investissements réalisés au 15/12/2006



- remboursement du capital emprunté
- aménagement de la future Place et acquisition de terrain
- travaux stade "André Delannoy"
- Bâtiments et aménagements divers
- Installation et aménagements de voirie
- Eclairage Public et illuminations
- Matériel roulant (tracteur et chargeur "John Deere")
- Matériel informatique

Les travaux de bâtiments et aménagements divers ont consisté pour l'essentiel :

- * Remplacement et installation de nouvelles chaudières à l'école, à l'ancien presbytère de Crecques, et au logement sis 42 rue de l'Anglet;
- * Installation de compteur pour relever la consommation de gaz lors de locations à la salle du Millénium et à la salle paroissiale
- * Travaux d'amélioration de l'éclairage de l'Église de Mametz
- * Réfection des toitures des anciens presbytères de Crecques et de Mametz
- * Fin des travaux aménagement de l'ancienne école de Marthes en logements.

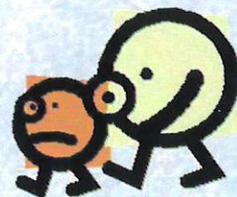
Les installations et aménagements de voirie sont principalement :

- * Travaux rue de Choquart
- * Pose de miroirs à Marthes, et installation de potelets
- * Travaux d'assainissement en eau pluviale Grand'Rue et chemin des ruelles
- * Réalisation de l'assainissement en eau pluviale, trottoirs et murs de soutènement rue du Stade
- * Stade André Delannoy : réhabilitation des vestiaires, de l'éclairage, de la main courante

Le matériel informatique a surtout consisté à doter l'école de plusieurs ordinateurs qui disposent également de l'accès à Internet (ADSL).

Évidemment de nombreux autres travaux ont été réalisés comme le remplacement et l'installation de chauffe eau, l'entretien des bâtiments.....

SERVICE SOCIAL



R.M.I. (REVENU MINIMUM D'INSERTION) & CONTRAT D'INSERTION

Le nombre d'allocataires du Revenu Minimum d'Insertion concerne aujourd'hui plus d'une trentaine de personnes (foyer) actuellement sur le territoire de Mametz.
Le volet d'insertion prend la forme d'un contrat d'insertion traité en premier lieu au niveau du Centre Communal d'Action Sociale.

ACTUALITÉS SOCIALES

La réforme engagée par la loi du 23 mars 2006 relative au cumul entre revenus d'activité et minima sociaux est effective depuis le 1^{er} octobre 2006

« Dorénavant chaque bénéficiaire du Revenu Minimum d'Insertion, de l'Allocation de Solidarité Spécifique ou de l'Allocation de Parent Isolé qui reprendra une activité d'au moins 78 heures par mois cumule dorénavant son salaire et son allocation durant les trois premiers mois, puis il perçoit pendant les neuf mois suivants une « prime forfaitaire » qui lui est versée mensuellement. S'y ajoute, sous certaines conditions, une « prime de retour à l'emploi ». Ceux qui reprennent un emploi de moins de 78 heures par mois, soit une activité inférieure à un mi-temps, se voient appliquer un mécanisme d'intéressement inspiré de celui précédemment en vigueur. ».

ACTIONS MENÉES PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU VILLAGE

Avec le concours de Monsieur Noël DERYCKE, pour la Croix Rouge, et la participation de Monsieur Laurent CHOINET, le Centre Communal d'Action Sociale a participé :

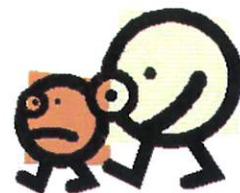
- à la collecte réalisée au profit de la Banque Alimentaire. Ainsi près de 308 kg de denrées non périssables viendront en aide aux personnes en difficultés ;
- à la récupération de jouets pour donner le sourire à des enfants à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Comme chaque année le Centre Communal d'Action Sociale de Mametz a réalisé :

- près de 150 colis pour les Aînés de plus de 70 ans et participé à 122 repas au « banquet des Aînés »
- des colis alimentaires pour les personnes en difficultés dans le village
- l'instruction des dossiers de demande d'Allocation de Prestation à l'Autonomie, de Revenu Minimum d'Insertion,...

**LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EST À L'ÉCOUTE
POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DE CHACUN !**

SERVICE SOCIAL



TRAVAILLER SON ÉQUILIBRE C'EST GAGNER EN LIBERTÉ

Parce que l'entrée dans la dépendance est souvent la conséquence de chutes, et que les ateliers équilibre proposent aux seniors un programme d'entretien et de stimulation, que les membres du Centre Communal

d'Action Sociale ont décidé de créer cette activité à Mametz.

En collaboration avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Département, l'atelier



par la Compagnie
 **Fous Rires**

« Le secrétaire de Monsieur »

Comédie en 2 actes
De Jean-Philippe Decrème

Mise en scène : Sylvie PIBRE
& Jean-Pierre BERNARD

Organisée par l'Association des Fêtes de Mametz

LE SAMEDI 3 FEVRIER 2007

SALLE DU MILLÉNIUM

Une soirée à ne pas manquer !!!

Tickets d'entrée en vente auprès des Conseillers Municipaux, des membres du C.C.A.S., et de la Mairie.

Ouverture des portes à 20 heures
Début de la séance à 20h30

« Equilibre » s'est réuni régulièrement chaque jeudi après-midi. Ainsi 12 séances se sont déroulées dans la bonne humeur et pour le bien être de tous :

- ✗ améliorer son équilibre
- ✗ conserver sa mobilité
- ✗ reprendre confiance en soi

LES MEMBRES DU C.C.A.S.

INVITENT

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

POUR LA SOIRÉE

THÉÂTRE ORGANISÉE

POUR LE FINANCEMENT

DE SES ACTIONS

SERVICES ADMINISTRATIFS



« Le parcours de citoyenneté » ou « se faire recenser est obligatoire »

Dans le cadre de la professionnalisation des armées décidée par le président de la République, et pour remplacer le Service Militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français garçons et filles.

Cette réforme a institué un nouveau « Service National » en instaurant un véritable « parcours de citoyenneté » néanmoins le service national est suspendu et non supprimé.

Son objectif est simple :

- Susciter une prise de conscience collective des devoirs que tout citoyen a, envers l'effort de défense nationale.
- La participation, aujourd'hui à la défense nationale, se traduit par les 3 étapes du « parcours de citoyenneté ».

1. L'enseignement de défense
2. Le recensement
3. La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Jusqu'à l'âge de 25 ans les jeunes doivent communiquer leur adresse à l'organisme du service national dont ils dépendent.

1) l'enseignement de défense pendant la scolarité.

Première étape obligatoire du « parcours de citoyenneté », l'enseignement de Défense a été prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}

Cette sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective.

Il revient aux enseignants de conduire son cycle librement, tout au long de l'année scolaire. En outre, cet enseignement de Défense doit être complété, dans les cours d'Education Civique, Juridique et Sociale (ECJS) des classes de 1^{ère} et de terminale.

En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité, et de la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.

2) le recensement obligatoire pour tous, filles et garçons de nationalité française, dès l'âge de 16 ans

A la mairie du domicile, démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape dans le « parcours de citoyenneté »

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

SERVICES ADMINISTRATIFS



La mairie (ou le consulat) délivre une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet, cette attestation est réclamée pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée).

Les données issues du recensement facilitent l'inscription sur les listes électorales, à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies (jusqu'à l'âge de 25 ans).

3) la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) :

Troisième étape du « parcours de citoyenneté », la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.

À l'issue du recensement, chaque jeune français est convoqué par le Bureau du service national ou le centre du service national dont il dépend sur un des sites près de chez lui.

La JAPD est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, militaires et civils qu'offre aujourd'hui la Défense aux jeunes.

Opportunités professionnelles mais également opportunités d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront « s'ils le souhaitent » lors de cette journée obtenir des conseils d'orientation vers les structures d'aide adaptées (éducation nationale, Missions Locales, dispositif Défense deuxième chance). Un module de secourisme dispensé par la Croix Rouge a été intégré à la journée. Si le site permet, une visite découverte du milieu militaire est organisée.

En fin de journée, un **CERTIFICAT DE PARTICIPATION** est remis. Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de 25 ans.

Après l'appel de préparation à la défense, les jeunes peuvent effectuer une préparation militaire, d'une à quatre semaines effectuées dans les forces armées. Ils peuvent aussi devenir réserviste et participer à des activités de défense, en conciliant vie civile et vie militaire.

Les jeunes français peuvent également effectuer un engagement dans les armées ou la gendarmerie nationale afin d'acquérir une première expérience professionnelle.

Infos supplémentaires disponibles sur www.defense.gouv.fr rubriques « jeunes et JAPD ».

Chef d'escadron Blandine DAOULAS
Bureau du service national de Valenciennes
Tél : 03.27.19.84.28
Bsn-val@dsn.sga.defense.gouv.fr

INFORMATIONS



CAL-PACT de Saint-Omer

Le Centre d'Amélioration du Logement de Saint-Omer (CAL-PACT) est une association qui peut vous apporter des conseils et des solutions adaptés dans divers domaines en rapport avec le logement.

Pour tout projet concernant votre logement occupé ou loué, un service technique est à votre disposition : subventions pour travaux, adaptation du logement au handicap et au vieillissement, diagnostic (plomb, amiante, énergétique, monoxyde de carbone), état des lieux pour prêt à taux 0, loi Carrez, maîtrise d'œuvre partielle ou totale...

Pour toute question concernant la location, le service social peut être un

intermédiaire précieux pour la médiation, l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et le relogement. Sa mission, à travers l'habitat, est d'apporter des conseils et des solutions adaptés pour les propriétaires ou les locataires.

Le CAL-PACT, c'est aussi un suivi de gestion locative pour le compte de bailleurs sociaux mais c'est également un patrimoine immobilier d'une centaine de logements réservé aux personnes défavorisées.

Une question, un projet, n'hésitez pas :
appelez le 03.21.98.17.21
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12 h et de 14h à 17 h,
le vendredi de 8h30 à 12 h.

Déchetteries de Longuenesse, Lumbres, Tatinghem, Arques et Aire-sur-la-Lys

	Horaires d'été	Horaires d'hiver
Lundi	Fermé et 13h30 à 18h45	Fermé et 14h à 17h30
Mardi	9h à 11h45 et 13h30 à 18h45	9h à 11h45 et 14h à 17h30
Mercredi	9h à 11h45 et 13h30 à 18h45	9h à 11h45 et 14h à 17h30
Jeudi	9h à 11h45 et 13h30 à 18h45	9h à 11h45 et 14h à 17h30
Vendredi	9h à 11h45 et 13h30 à 18h45	9h à 11h45 et 14h à 17h30
Samedi	9h à 11h45 et 13h30 à 18h45	9h à 11h45 et 14h à 17h30
Dimanche	9h à 11h45 et fermé	9h à 11h45 et fermé

Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Merci de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture EDF, GDF, France Télécom, taxe foncière, carte grise...).

INFORMATIONS



Si vous avez perdu votre animal...

- * Informer rapidement vos voisins immédiats ; ils peuvent souvent vous donner des renseignements essentiels
- * Contacter les S.P.A., fourrières d'animaux de votre région ; faites le déplacement dans les refuges les plus proches, muni d'une photo
- * Si votre animal est tatoué ou pucé, vérifiez auprès du fichier central si vos coordonnées sont toujours exactes. Chaque année, des animaux identifiés ne retrouvent pas leur maître parce que les changements d'adresse n'ont pas été communiqués
- * Signalez sa disparition à la mairie, aux services de fourrière, au commissariat de police, à la Gendarmerie, aux Pompiers, aux cabinets vétérinaires
- * Diffusez annonce et photo dans les journaux, sur les radios locales, sur les sites internet ou minitel spécialisés
- * Affichez votre annonce avec la description détaillée de votre animal et sa photo chez les commerçants (boulangeries, bureaux de tabac, cafés, toiletteurs...)
- * N'hésitez pas à continuer vos recherches même plusieurs mois après sa disparition.

Si vous retrouvez votre animal, faites-le immédiatement identifier s'il ne l'est pas déjà.

L'identification est obligatoire depuis la loi du 6 janvier 1999 pour tous les chiens de plus de 4 mois nés après cette date, pour tous les chiens et chats vendus ou donnés, pour tous ceux vaccinés contre la rage, pour tous ceux qui transitent par un refuge, une fourrière, un établissement de pension.

A NOTER

- Fichier National Canin : 01.49.37.54.54
- Fichier National Félin : 01.55.01.08.08
- Identification électronique : 01.55.01.08.08
- Minitel : 3615 SPAFRANCE

À compter du 2 janvier 2007 :

CHANGEMENT DES HORAIRES DU BUREAU DE POSTES DE MAMETZ.

↳ Désormais, celui-ci est ouvert tous les matins de 9 heures à 11h30.



La levée du courrier se fait à 11h30

URBANISME



Construire, démolir, aménager : de nouvelles règles

Le 1er juillet 2007 entrera en vigueur une importante réforme des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme (permis de démolir et permis d'aménager). Sans être une révolution, cette loi nouvelle doit être prise en compte pour vos projets futurs car l'entrée en vigueur aura lieu dans moins d'un an et le temps passe vite. Un décret complétant la loi interviendra d'ici cette date.

Le permis de construire reste obligatoire pour la réalisation des constructions neuves, ainsi que pour certains travaux exécutés sur des constructions existantes. Il restera également obligatoire pour certains changements de destination (d'usage).

Les constructions neuves – le principe sera l'obligation de l'obtention d'un permis de construire mais un futur décret fixera une liste de travaux réalisable après une simple déclaration ou même ne nécessitant aucune démarche particulière. Il s'agira de travaux de faible importance.

Les travaux sur des constructions existantes – le futur décret précisera quels travaux et quels changements de destination (ou d'usage) devront être précédés d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux.

Les constructions saisonnières qui sont démontées et réinstallées à intervalles réguliers devront être autorisées par un permis de construire. Les constructions temporaires seront plus libres. Les constructions précaires (ou provisoires) devront être autorisées par un permis de construire précaire qui pourra exceptionnellement déroger aux règles d'urbanisme.

Le permis de démolir – il sera obligatoire dans les secteurs protégés définis par la nouvelle réglementation. En dehors de ces secteurs chaque commune décidera de l'instaurer ou non sur tout ou partie de son territoire.

Le permis d'aménager ou la déclaration préalable – cette nouvelle autorisation ou cette nouvelle déclaration sera nécessaire pour réaliser certains travaux, installations et aménagements affectant l'utilisation des sols. La liste en sera fixée par le futur décret.

Certains types de travaux seront soumis à la délivrance d'un permis d'aménager et d'autres à une déclaration préalable dont l'instruction sera simplifiée (par exemple les clôtures ou les petits projets). Le permis d'aménager ou la déclaration préalable sera également applicable en cas de division de terrains en lots (opération de lotissement). Le permis d'aménager sera également applicable à la création d'un terrain de camping ou d'un parc résidentiel destiné à l'accueil d'habitations légères de loisirs.

Les délais de traitement des dossiers de demande par la mairie devraient à l'avenir être plus fiables car ils seront obligatoires. En principe les délais de traitement des demandes devraient être les suivants: un mois pour les déclarations, deux mois pour les permis de construire des maisons individuelles, et trois mois pour les permis des autres constructions (professionnelles, commerciales, agricoles, etc.). Une majoration de ces délais sera prévue par le décret si des consultations spéciales sont imposées (par exemple celle de

URBANISME



Construire, démolir, aménager : de nouvelles règles

l'architecte des Bâtiments de France lorsque le projet se trouve en zone de monument historique). Cette majoration ne sera possible pour l'administration que si elle a été notifiée au demandeur dans le mois du dépôt de la demande. Elle ne pourra pas être modifiée ensuite.

Les pièces à fournir lors du dépôt de la demande seront fixées par le décret. Aucun autre document ne pourra être exigé par l'administration. La mairie aura un mois à partir du dépôt de la demande pour réclamer les pièces manquantes au demandeur.

Les délais commencent à courir quand le dossier est complet mais les pièces manquantes que la mairie aurait oublié de réclamer dans le mois du dépôt de la demande n'empêcheront pas le délai d'instruction de courir. Les mairies seront certainement très vigilantes pendant ce mois!

Toutefois il existe une règle curieuse et assez dangereuse pour les propriétaires en cas de délivrance d'une autorisation de construire sur la base d'un dossier incomplet. En effet une telle autorisation est illégale et peut être retirée par la mairie ou être annulée plus tard par le juge. Les demandeurs auront tout intérêt à bien veiller à la fourniture d'un dossier complet au risque d'être propriétaire d'une maison construite "sans permis". Les conséquences peuvent être lourdes (poursuites pénales, civiles, revente et assurance difficiles). Le contrôle de la conformité des travaux pourra être tacite.

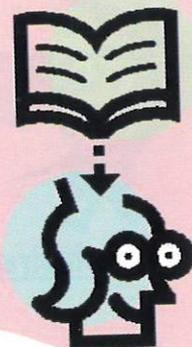
Le bénéficiaire de l'autorisation de construire devra, en fin de travaux, déposer une déclaration d'achèvement des travaux en mairie. Après l'écoulement d'un certain délai qui sera fixé par le décret et si la mairie de fait aucune observation la construction sera réputée conforme. Mais l'administration pourra, pendant ce délai, contrôler que les travaux ont été effectués conformément à l'autorisation accordée. Dans certains cas ce contrôle sera systématique. En cas de non conformité le propriétaire devra se mettre en conformité ou obtenir une autorisation modificative, sinon des poursuites pénales pourront être engagées pendant trois ans à compter de l'achèvement.

RAPPEL : ces nouvelles règles n'entreront en vigueur que le 01/07/2007. les services de la mairie vous renseigneront dès la mise en place de cette nouvelle réglementation.

Quelques chiffres : les services de la mairie ont reçu

Nombre de	Année 2005	Année 2006
Certificat d'urbanisme	20	34
Déclaration de travaux	36	34
Permis de construire	20	27

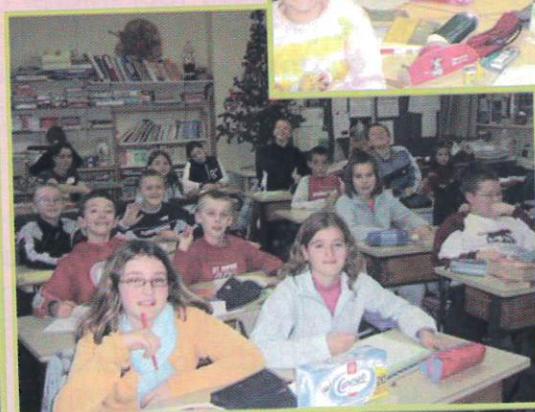
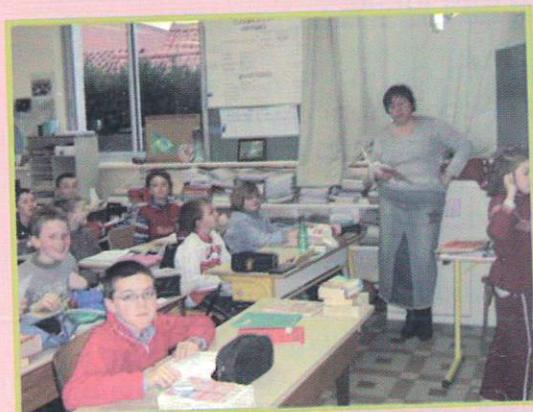
ÉCOLE



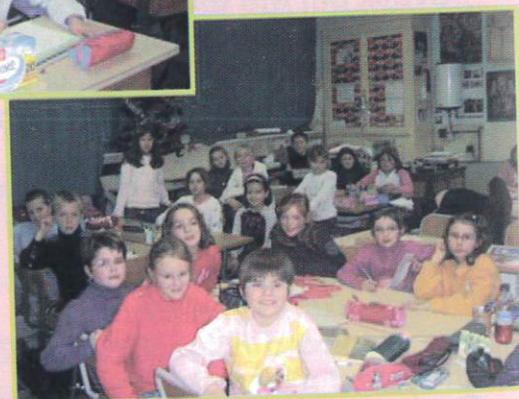
L'école comporte 7 classes dans lesquelles sont répartis 184 élèves pour cette année 2006/2007.

Les enseignants y ont le souci permanent de proposer des activités variées en liaison avec les programmes scolaires : activités de bibliothèque, sorties cinéma, informatique, activités sportives dans le cadre de l'U.S.E.P., sorties culturelles, sensibilisation à la santé, à la sécurité routière (préparation du « permis piéton » pour les élèves de cycle 3, visite du centre de tri des déchets...) comme les années précédentes, tout cela demeure possible grâce aux efforts conjugués des enseignants et du comité de parents toujours très dévoués lors de diverses manifestations comme la marché de Noël, la fête de fin d'année ...

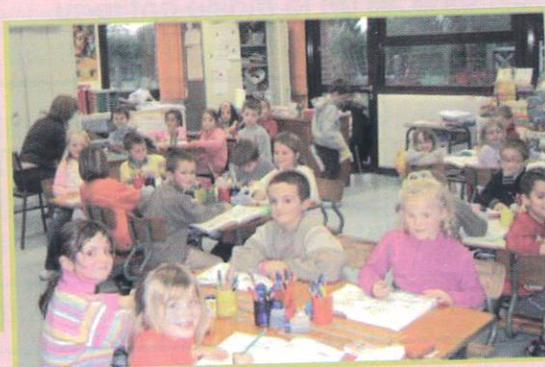
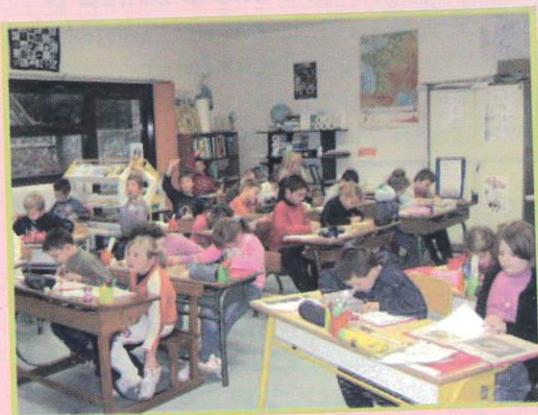
Le personnel de l'école
et le comité des parents
vous présentent
leurs meilleurs voeux
pour l'année 2007



Cycle
3



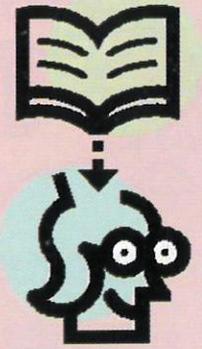
Les classes



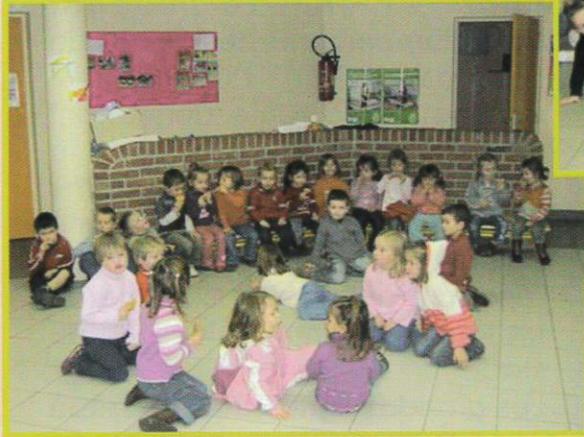
Cycle
2

ÉCOLE

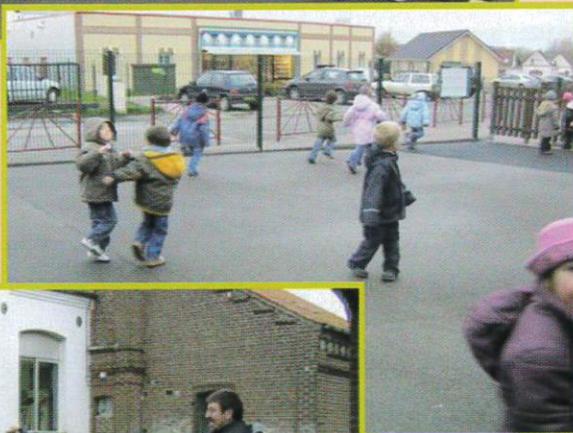
Cycle 1



A l'heure
du goûter...



Collecte
pour la Banque
Alimentaire



L'heure de la récré...

TRAVAUX



Travaux « Rue du Stade »

Les dernières inondations dues aux eaux de ruissellement du mois de septembre ont permis de faire prendre conscience

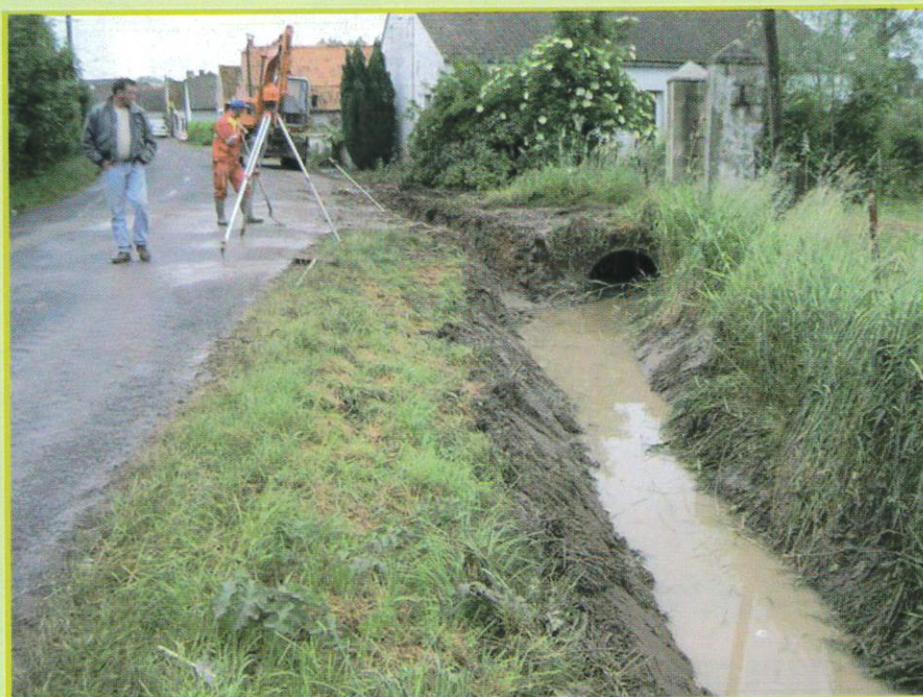


au Conseil Général du caractère urgent de ces travaux. Nous avons chargé Mme Henneron, Conseillère générale, sénatrice de faire remonter rapidement ces événements auprès du Département qui prit la décision de remettre en état la chaussée et d'octroyer à la commune une subvention de 39 000 € permettant la mise en place d'un réseau pluvial adapté à ces événements climatiques ainsi que la pose de bordurations et de trottoirs. L'entreprise DUCROCQ T.P. remporta le marché communal et l'entreprise S.A.T.P. celui du département. Les études préalables furent

confiées aux services du Département et à M. Dominique MAËS, Conseiller municipal et conducteur de travaux chez APPIA. Le budget départemental ne permet pas de procéder à un décaissement complet de la route permettant de retrouver le profil initial de la route mais de bons compromis furent trouvés pour aboutir à une solution qui devait permettre de répondre à l'objectif fixé : mettre un terme aux inondations rue du stade.

Les grandes lignes de ce réseau pluvial :

- ✖ capter en amont le maximum d'eau provenant des champs et la Grand'ruie.
- ✖ descendre la rue du stade avec de chaque côté des canalisations en diamètre 400
- ✖ les faire se rejoindre en un seul tuyau diamètre 600.



TRAVAUX



Travaux « Rue du Stade »

Ces travaux furent complétés par des aménagements spécifiques à chaque entrée, notamment la pose d'acodrails, le déplacement d'un ancien mur pour élargir le trottoir et la réalisation de nombreux puisards permettant le rejet des eaux pluviales dans le réseau.

Vint ensuite le décaissement de la route, la pose de bordures et du nouveau revêtement.

Les accotements du camping de l'étang ne furent pas oubliés et un accotement gravillonné fut réalisé sur toute la longueur de ce terrain permettant le stationnement de nombreux véhicules.

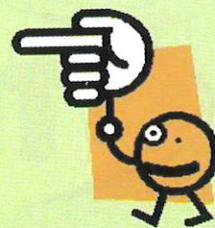
Le montant des travaux à la charge de la commune est de 106 276,52 € déduction



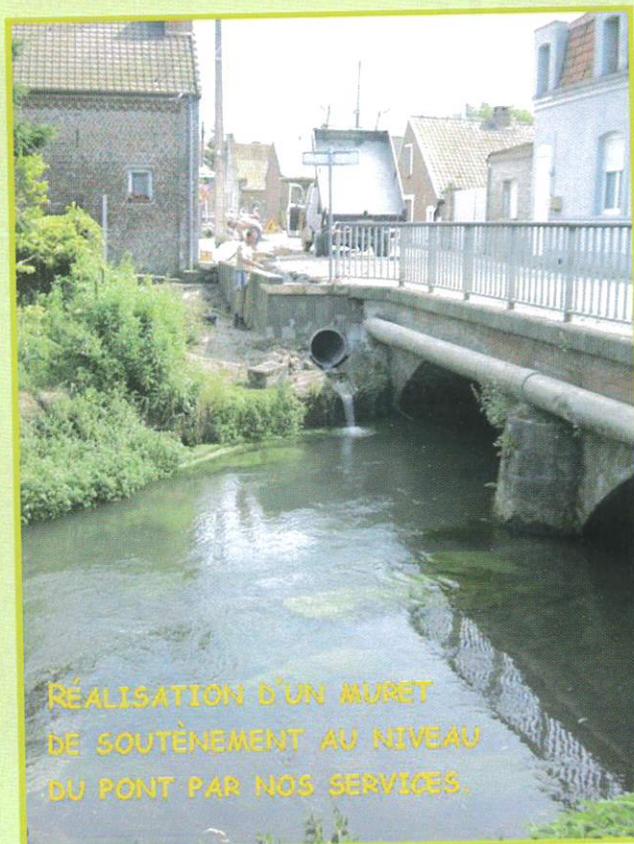
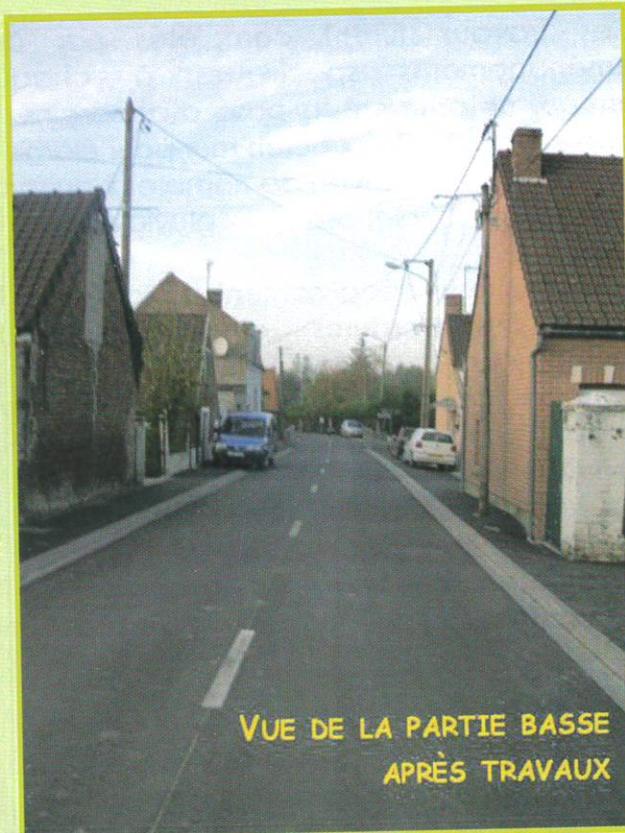
faite de la subvention du Conseil Général. Ne sont pas compris dans ce coût :

- * la réalisation des deux murets de soutènement
- * la réfection du mur pour élargir le trottoir
- * la réfection du pont au marais communal

TRAVAUX



La « Rue du Stade » (suite et fin)



TRAVAUX



Travaux d'aménagement de la future place



LE DÉCAPAGE DE LA FUTURE PLACE

La première phase de travaux pour la réalisation de notre futur « cœur de village » était de la compétence de la commune. Cette première étape consistait à la mise en place d'un réseau pluvial et d'un réseau d'assainissement. Ces travaux confiés à la société APPIA furent suivis de l'aménagement des futures voies, de la place et de l'installation d'une citerne de 60 m³ pour la lutte contre l'incendie. La deuxième étape consistera à implanter le long de ces voies et autour de cette place les logements. Cette partie est du ressort de LOGIS 62. Un premier appel d'offres a été lancé en septembre 2006. Il est revenu infructueux, les entreprises ne répondant pas au cahier des charges.



AGRANDISSEMENT
DES BASSINS DE RÉTENTION



RÉALISATION
DES FONDATIONS DE LA PLACE

Un second appel d'offres vient d'être lancé et devrait venir à échéance fin janvier 2007. A noter qu'à ces logements viendra s'ajouter un cabinet d'orthophoniste.

La phase finale des travaux sera sous la responsabilité de la commune et



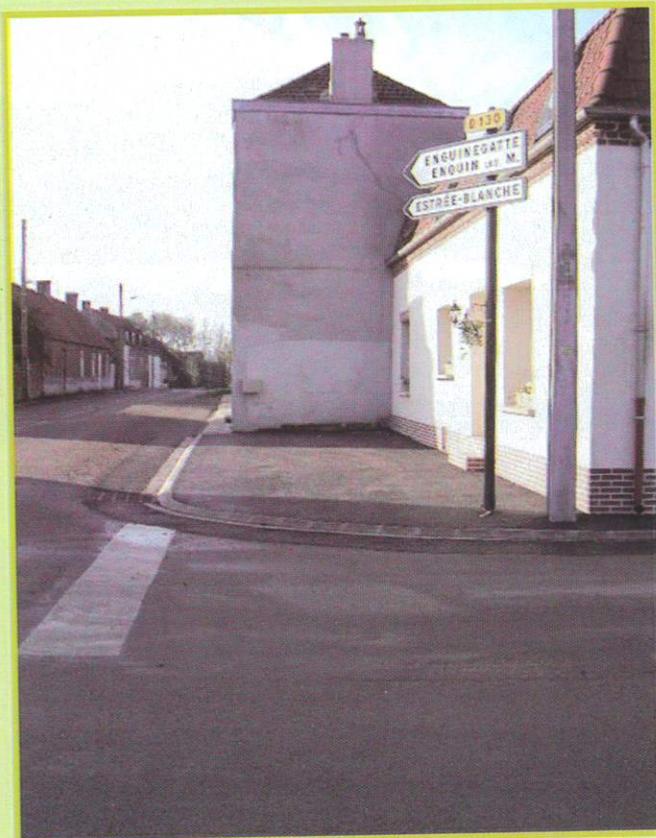
POSE DE L'ASSAINISSEMENT
PLUVIAL ET DES EAUX USÉES

consistera au passage en accotements des réseaux téléphoniques, gaz, électricité et eau potable. Il s'ensuivra la réalisation des bordurations, des trottoirs, du revêtement routier définitif, de l'éclairage public et des espaces verts. Le montant total de ces travaux se monte à 805 621,99 € dont 576 000 € pris en charge par LOGIS 62. Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'État (D.G.E) et du Conseil Général.

TRAVAUX

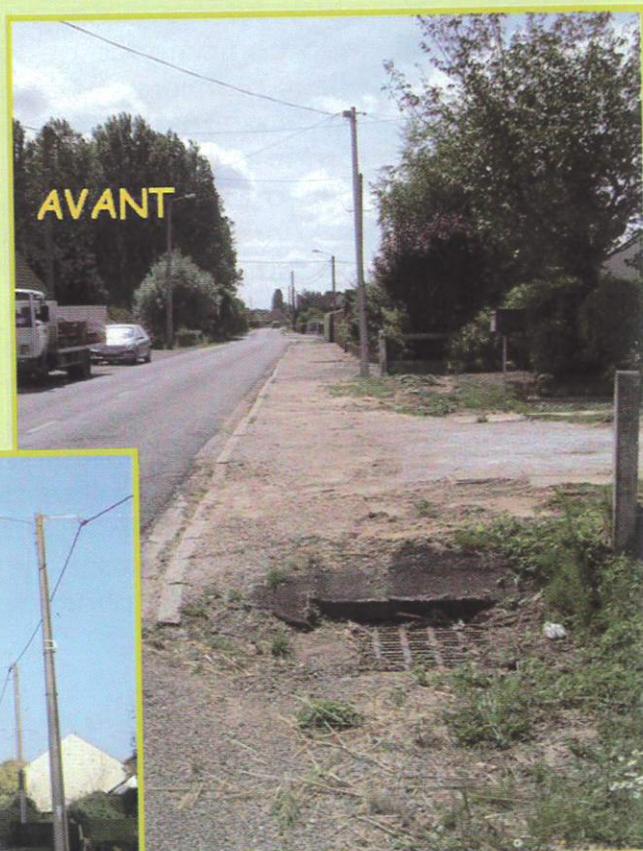


Remise en état de trottoirs « Place du Rietz »

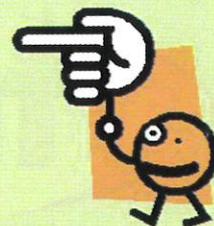


La Communauté de Communes et les employés communaux ont remis en état le trottoir situé au croisement de la rue d'Enguinegatte et la rue des Champs Lambert. A noter que M. DHIU et Melle WATEL ont pris en charge les frais de ce trottoir devant leur demeure pour la partie dont ils sont propriétaires.

Remise en état de trottoirs « Rue Choquart »



TRAVAUX



Rénovation de toitures



Travaux sur la toiture de l'ancien presbytère de Mametz.

Ces travaux ont été confié à l'entreprise J.P. LEROY d'Enquin-les-Mines.

Coût des travaux : 7 635,63 €

Rénovation de la toiture de l'ancien presbytère de Crecques



par l'Entreprise RÉNOVATION HABITAT d'Enquin-les-Mines.

Montant des travaux : 11 295,62 €

TRAVAUX



Importants travaux au Stade André Delannoy

D'importants travaux pour un montant total de 17 512,53 € ont été entrepris au terrain de football. Les employés communaux ont tout d'abord remplacé la toiture et posé un matériau très isolant. Les vestiaires sont en cours de rénovation avec la pose d'une briquette sur l'ensemble des murs et la rénovation de l'installation électrique. Les chauffe-eaux au gaz ont été remplacés par des appareils électriques.

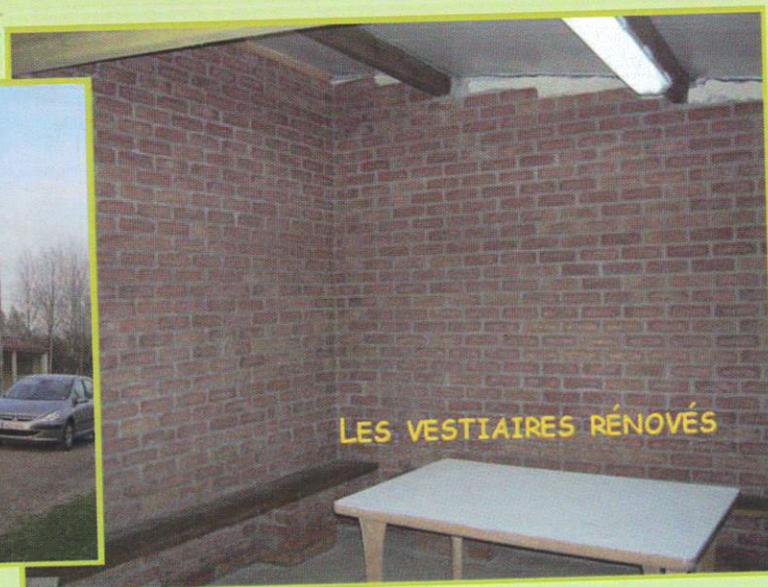


LA NOUVELLE
MAIN COURANTE

L'éclairage du stade a été remis en état avec l'installation de nouveaux spots et un passage en souterrain d'une partie de l'alimentation avec le concours de la Communauté de Communes de la Morinie. La Commune a également financé la main courante qui a été posé par les bénévoles du club. La buvette a été rénovée par les membres du club. 2007 devrait voir l'achèvement des vestiaires, le renforcement de l'éclairage du terrain et le remplacement des portes. Une subvention du Conseil Général nous a été accordée pour un montant de 3 880 € et nous attendons la décision de la ligue nationale de football pour une aide financière éventuelle. Nous avons par contre essuyé le refus de financement de la part de la Jeunesse et des sports, de la Caisse d'Allocations familiales !



PARTIE RÉNOVÉE DE LA TOITURE,
LA PARTIE ARRIÈRE A
ÉGALEMENT ÉTÉ REMPLACÉE



LES VESTIAIRES RÉNOVÉS

TRAVAUX



Travaux divers

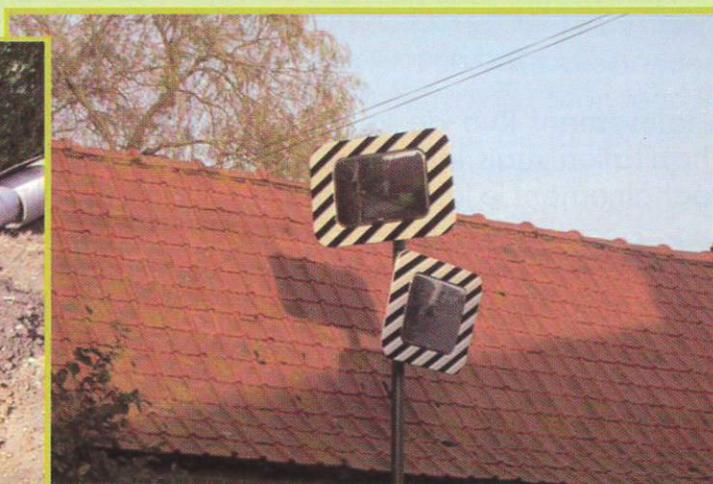


Les chaudières des écoles ont été remplacées par deux chaudières « pulsatoire ». Ce nouveau système développé par l'entreprise AUER avec la collaboration de l'A.D.E.M.E., agence gouvernementale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, permet une économie de 40 % de gaz par rapport aux anciennes chaudières dont nous disposions (15 % par rapport à une chaudière à condensation). Le principe de fonctionnement repose sur l'injection d'un mélange air gaz dans une chambre de combustion d'où l'absence de brûleurs et une simplicité d'entretien.

Investissement : 12 587,18 €

Mise en place de miroirs aux carrefours rue de la chapelle et chemin des Grands Rietz.

Investissement : 1 889,68 €



Réalisation d'un réseau pluvial sur une parcelle de la Grand'rue. Ce réseau permettra de capter les eaux de ruissellement en provenance de la plaine de Marina et de les rejeter en aval, dans la Lys. Ces travaux ont été réalisés par la Communauté de Communes de la Morinie et les services municipaux.

LOGEMENT



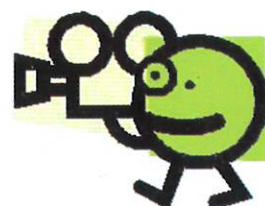
Le lotissement Rue de la Place est en voie d'achèvement. Deux parcelles restent libres d'habitation mais les permis sont déposés et les deux derniers logements devraient voir prochainement le jour, notamment une deuxième maison en bois.

Cette nouvelle zone pavillonnaire comportera à terme 15 logements individuels, chacun doté d'un jardin privatif. Il restera à la charge de la société IMMOSUN, lotisseur de ces terrains, l'aménagement d'un accotement bitumé afin de permettre le stationnement de véhicules le long de ces habitations.

Il est à noter que l'ensemble des travaux d'assainissement et de passage de réseaux a été réalisé en totalité par le Syndicat des Eaux et d'Assainissement puis refacturé à la société IMMOSUN.

*Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue
à l'ensemble des nouveaux habitants du village*

CÉRÉMONIES



René MASCLET, Chevalier dans l'ordre national du Mérite Agricole

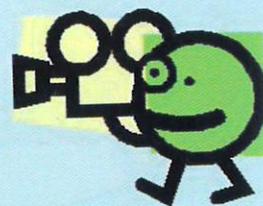


Le 29 avril 2006, à la salle du millénium Monsieur Michel BOSCHAT, Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Omer a remis à Monsieur René MASCLET la distinction de Chevalier dans l'ordre

national du Mérite Agricole . En effet par arrêté du 31 janvier 2006, sur proposition du Préfet du Pas-de-Calais, Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, a nommé Monsieur Masclét à ce grade « en reconnaissance des services rendus à l'agriculture et à la pêche, par son dévouement et son investissement personnel ».



CÉRÉMONIES



Médailles du travail



Le jeudi 1er mai a eu lieu la traditionnelle remise des médailles du travail.

Les récipiendaires pour l'année 2006 étaient :

- * Ghislain ALEXANDRE, vermeil
- * Alain BAUDUIN, or
- * Patrice BEAUVOIS, argent
- * Daniel BONNIERE, or et grand or
- * Guy BONNIERE, or et grand or
- * Marie-Thérèse BOURDREL, argent
- * Hubert CREPIN, vermeil
- * Monique DACQUIN, argent
- * Gilbert DANDEL, or
- * Frédéric DAVROUT, argent
- * Alain DELRUE, argent
- * Jean-Claude DENIS, or
- * Noël DERYCKE, or et grand or
- * Michel DILLY, grand or
- * Jean-Claude DUEZ, or
- * Joëlle FARDOUX, or
- * Gilbert GALLET, or
- * Stéphane GHYS, argent
- * José GROSSO, grand or
- * Charline GUILLOIS, grand or
- * Chantal JOUAULT, argent
- * Dany LECAT, or
- * Régis LEFEBVRE, or
- * Gilles MASSET, or
- * Jean-Pierre MOITEL, vermeil
- * Jean-Pierre PITTAVINO, argent, vermeil, or et grand or
- * Nicolas RABEMANANJARA, argent
- * Gilles SEGOND, vermeil
- * Gilbert VASSEUR, vermeil, or et grand or
- * Roger VERBRUGGHE, argent

CÉRÉMONIES



Concours des Maisons fleuries

CATÉGORIE 1 :

(cours et jardins visibles de la rue)

- ✘ **Micheline TIRLOIS - 1er prix**
4 bis rue de choquart
- ✘ **Thierry LEVECQUE - 2e prix**
24 rue de l'anglet
- ✘ **Evelyne POTIER - 3e prix**
24 chemin des grands rietz



- ✘ **Jean-Louis DESCHODT**
28 rue de la gare
- ✘ **Colette DELMAIRE**
10 rue de la gare
- ✘ **Madeleine DEMANY**
4 rue de choquart
- ✘ **Christian DENIS**
90 grand'rue
- ✘ **Benoît POUILLE**
19 chemin des grands rietz
- ✘ **Fernand RATEL**
17 rue de la gare
- ✘ **Martine ALEXANDRE**
28 chemin des grands rietz



- ✘ **Dorothee LESECQ**
38 rue de choquart
- ✘ **Cathy DELPOUVE**
2 rue du 19 mars
1962
- ✘ **Dany BLONDEL**
17 chemin des grands rietz

- ✘ **Aimé DANDEL**
39 rue du moulin



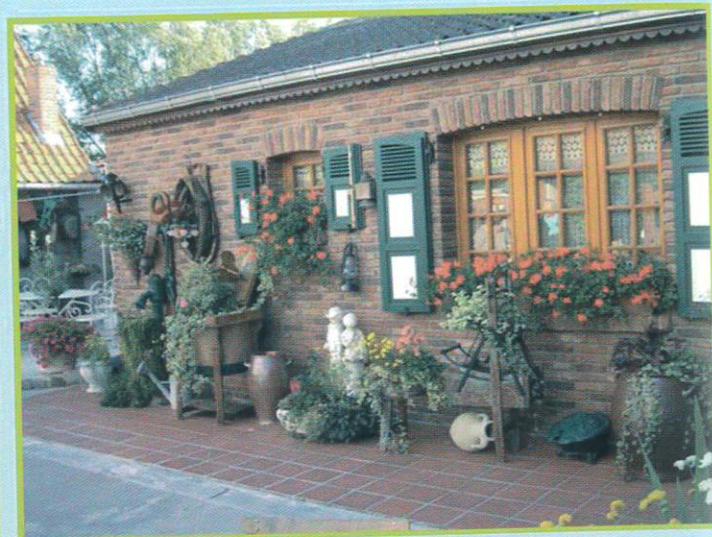
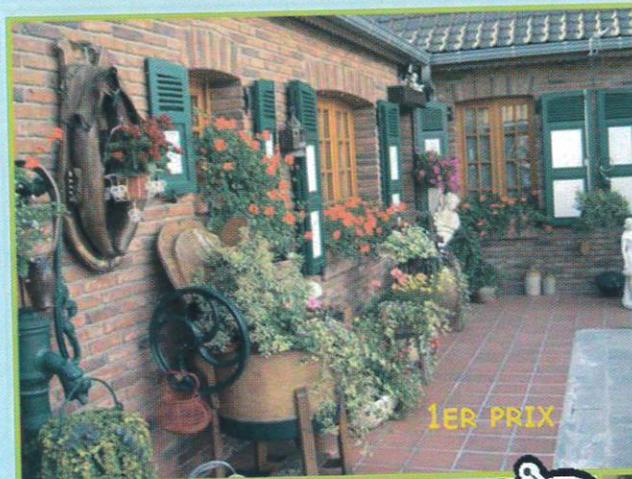
CÉRÉMONIES



Concours des Maisons fleuries

CATÉGORIE 2 :
(fenêtres et façades)

✖ Sylvie DESENLIS - **1er prix**
13 rue du stade



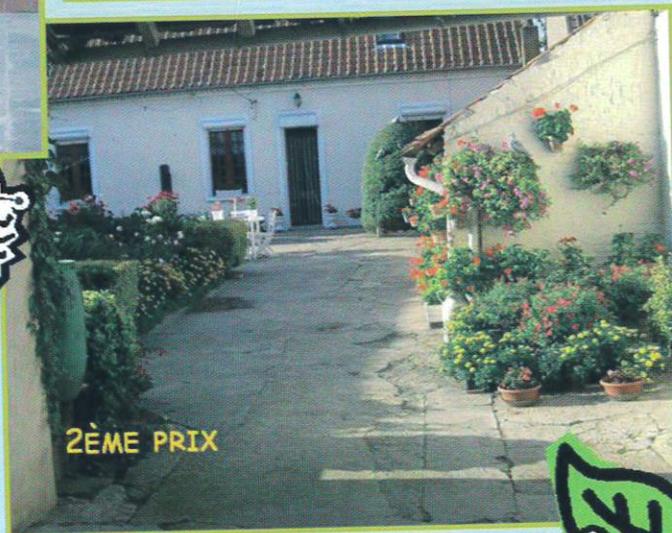
✖ Paulette FAUCON - **2e prix**
20 rue Saint-Honoré

✖ Joëlle DANNEL - **3e prix**
34 rue de la gare

✖ Ginette LEMAITRE
223 grand'rue

✖ Christiane FLASQUE
6 rue de l'Eglise

✖ Louise LHEUREUX
7 rue du stade



2ÈME PRIX

✖ Monique HOCHMERT
2 contour de l'église



3ÈME PRIX

CÉRÉMONIES



Départs en retraite



Au service de la Commune de Mametz depuis 1979, Madame Christiane DILLY est partie en retraite le 1er octobre. Une petite cérémonie a été organisée en son honneur à la salle du Millénum où étaient présents le Conseil Municipal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, les employés communaux, sa famille et nombre de ses amis.

Christiane, que vous avez du rencontrer inmanquablement au guichet de la Mairie, s'occupait entre autre de l'état civil, de l'urbanisme mais surtout du domaine social à travers l'ensemble des activi-

tés du C.C.A.S. Elle était aussi responsable du service aide ménagère jusqu'à ce que celui-ci cesse son activité le 31 décembre 2004.

Le 30 juin, la commune de Mametz a organisé une réception en l'honneur du départ en retraite de deux enseignants :

Madame Classe, professeur des écoles et Monsieur DANDEL, directeur. Un important public composé d'enseignants, des délégués départementaux de l'éducation nationale, de la municipalité, des employés communaux, des parents d'élèves était présent pour honorer le départ de ces deux enseignants de grande valeur. Monsieur DANDEL est remplacé

depuis la rentrée 2006 par Mme Deschamps qui nous vient de l'école de Campagne-les-Wardrecques et nous lui souhaitons la bienvenue.



*Pour l'ensemble de ces retraités,
la commune leur souhaite une longue et paisible retraite*



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA REGION DE MAMETZ, REBECQUES ET BLESSY

Le Syndicat des eaux et d'assainissement a eu en 2006 une actualité très chargée.

① SEPARATION DE LA COMMUNE DE BLESSY DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

Tout d'abord Blessy a quitté notre syndicat, du moins pour la partie « assainissement ». En effet, cette commune qui dépend de la Communauté de Communes Artois-Flandres se voit obligée de confier la compétence « assainissement » à cette structure. Comme Blessy ne dispose pas de station d'épuration, notre syndicat est donc devenu un prestataire pour la partie « traitement des eaux usées ». Les pompes situées à la sortie du réseau de Blessy permettent de comptabiliser les rejets qui sont facturés deux fois dans l'année à la Communauté de Communes Artois-Flandres par notre syndicat. Les habitants de Blessy se voient facturer la redevance assainissement par Véolia, société qui a en affermage la gestion des réseaux de la C.C.A.F.

② LE SYNDICAT INNOVE POUR LE TRAITEMENT DE SES BOUES D'EPURATION AVEC LE RHIZOCOMPOSTAGE



VUE SUR LES BACS DE STOCKAGE
ET LES ROSEAUX FRAÎCHEMENT REPIQUÉS



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA REGION DE MAMETZ, REBECQUES ET BLESSY

Ce système innovant nous vient des Pays Nordiques et consiste à la réalisation de grands bacs étanches au fond desquels est disposé un filtrat composé de graviers et de sables. Dans la partie supérieure (sable) on y repique une variété très particulière de roseaux. Les boues issues de la station d'épuration sont ensuite déversées dans ces bacs à intervalles réguliers.

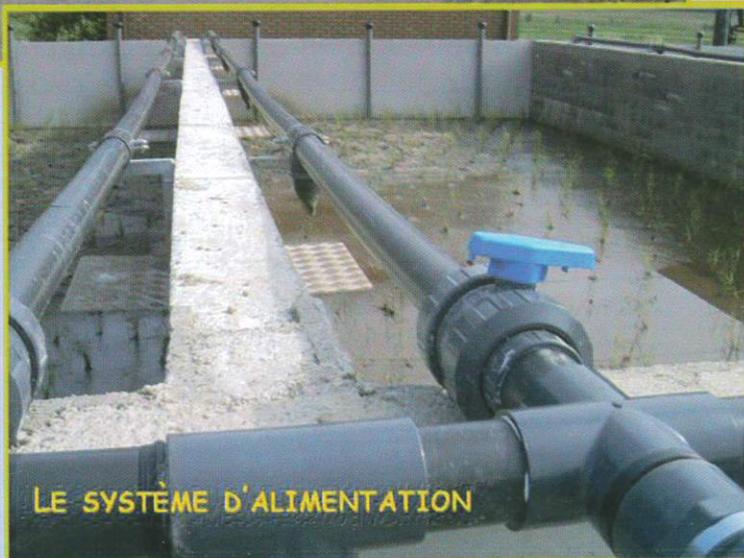
Le filtrat a une première action en débarrassant les boues de leur eau. Les roseaux vont se développer et leurs rhizomes (racines) vont traiter les boues pour obtenir au final un compost. Les tiges de ces plantes, grâce au vent, vont avoir un effet déstructurant de la couche supérieure qui aurait sinon



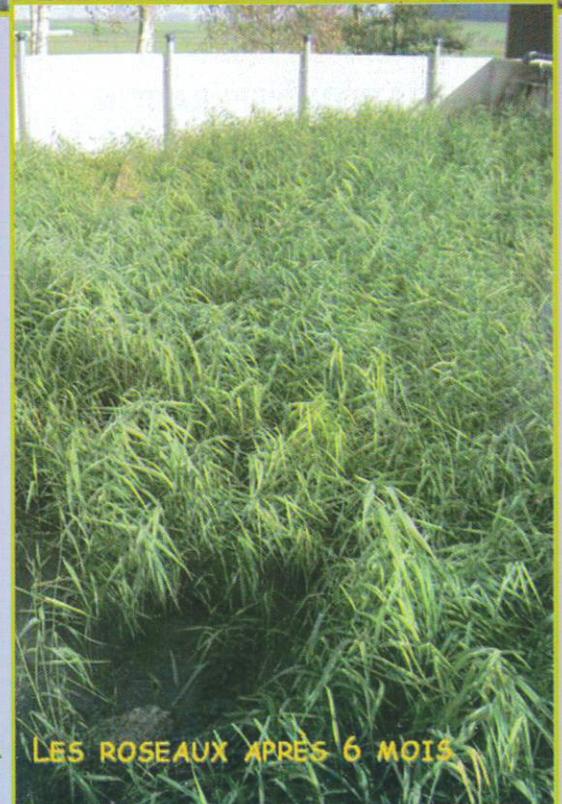
VUE D'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION



LES PLANTS REPIQUÉS



LE SYSTÈME D'ALIMENTATION



LES ROSEAUX APRES 6 MOIS

tendance à former une croûte. Les bacs sont vidés tous les 5 ans et le compost ainsi obtenu a un très grand pouvoir fertilisant.

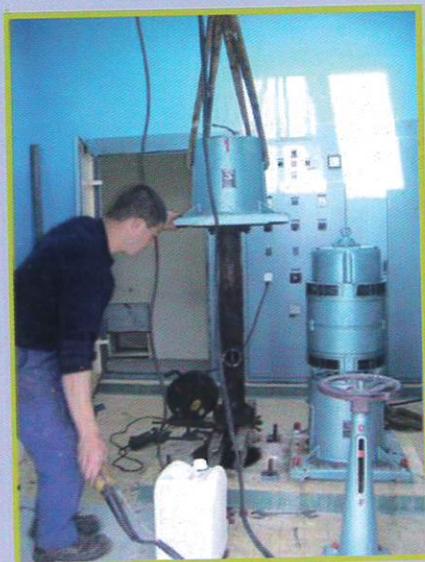


SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA REGION DE MAMETZ, REBECQUES ET BLESSY

③ LA STATION DE POMPAGE D'EAU POTABLE

Notre station de pompage est condamnée à moyen terme comme le seront une dizaine de ces équipements dans la région. Ainsi en a décidé la Préfecture et le motif invoqué est que nous sommes dans un périmètre non protégé du fait de la proximité de l'autoroute. Il nous faudra donc dans les années à venir chercher un autre forage. Malgré cela, nous avons été contraints de remplacer les deux pompes qui puisent l'eau à 25 mètres de profondeur pour la renvoyer sur le château d'eau.

Coût de l'opération : 30 617,60 €

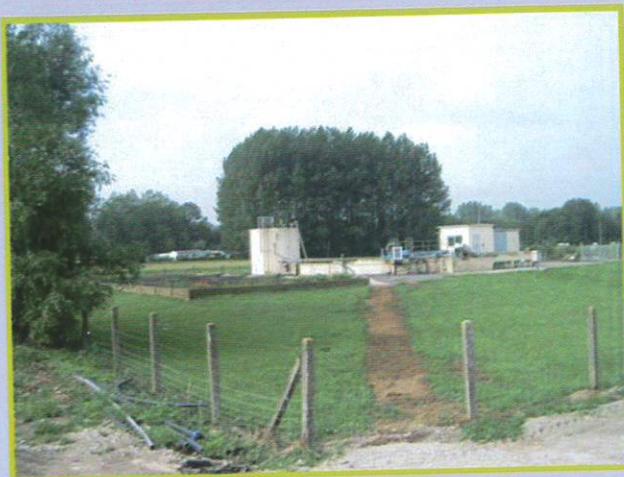


④ LA STATION D'EPURATION

Pressé par les services de la Préfecture qui considèrent notre station d'épuration comme obsolète et polluante, le syndicat a entamé les études pour la mise en place d'une nouvelle station aux normes et redimensionnée par rapport à la population.

Plusieurs contraintes sont imposées au Syndicat pour implanter ce nouvel outil d'épuration :

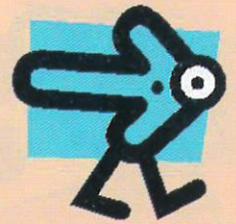
1 - La station actuelle est située en zone inondable : il nous est donc interdit de reconstruire dans ce périmètre



2 - Les eaux usées après traitement devront être rejetées en aval du pompage de l'usine d'eau située sur la plaine entre Aire et Mametz.

Cet investissement de plus d'un million d'euros sera financé en partie par l'Agence de l'Eau. Le S.M.A.E.L. (syndicat mixte d'adduction des eaux de la Lys) propriétaire de l'usine d'eau de Moulin-le-Comte sera mis à contribution pour financer notamment la conduite qui viendra rejeter les eaux épurées en aval du pompage. Ce projet devrait voir le jour dans les deux ou trois années à venir.

COMMERCES & SERVICES



ZEN & BELLE - 45 bis, Grand' rue à MAMETZ



03.21.12.22.00



Sophie LEMOING a ouvert fin novembre sur la Place de Mametz son salon de beauté disposant de deux cabines de soins et d'un solarium.

Fille de M. et Mme GUILLOIS de la rue Saint-Honoré à Crecques et belle-fille de M. et Mme

LEMOING du Chemin des grands Rietz à Marthes, Sophie a souhaité créer son propre cabinet d'esthéticienne après avoir exercé son métier à Saint-Omer pour une grande marque nationale de cosmétiques.

Nous lui souhaitons de faire sa place au soleil dans ce joli village qui l'a vu naître.

Ouvert du lundi
au samedi
de 9h à 12h et
de 14h à 19h
sur rendez-vous

Fermé le mardi

Exceptionnellement
le dimanche matin
sur rendez-vous
(baptême,
communions,...)

PAUSE CREATIVE - 14, Contour de l'Église



03.21.95.05.91

Fille de M. et Mme Jean-Claude LECLERCQ, Delphine COULOMBEL vient d'ouvrir le 1er décembre son magasin « PAUSE CREATIVE ».

Elle réalise des cadeaux originaux ou des trophées basés sur la gravure sur de multiples supports (bois, plexi, verre, etc.).

Elle peut également reproduire à l'identique par gravage une photo (de préférence numérique) sur ces mêmes supports.

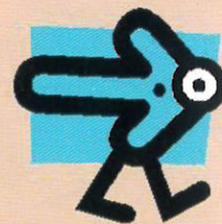
Elle dispose dans son magasin de toute une palette de petits cadeaux originaux.

Elle prévoit enfin en 2007 d'organiser des après-midi créatifs pour les adultes et les enfants.



Tous nos vœux de réussite pour cette jolie boutique.

COMMERCES & SERVICES



Entreprise Claude POHIER

Monsieur Claude POHIER vient de créer son entreprise d'électricité, plomberie et sanitaire. Situé au 46, grand'rue, M. Pohier est le beau-fils de M.(†) et Mme Delrue demeurant rue du moulin.

Nous lui souhaitons bonne réussite.



Pohier Claude

- Electricité bâtiment et force
- Plomberie
- Sanitaire

Tél/ Fax : 03.21.95.98.94 - Port : 06.30.87.53.22

46, Grande Rue - 62 120 Mametz

Réalisation About Communication 06.75.92.95.43

Entreprise Alexandre BOURDREL



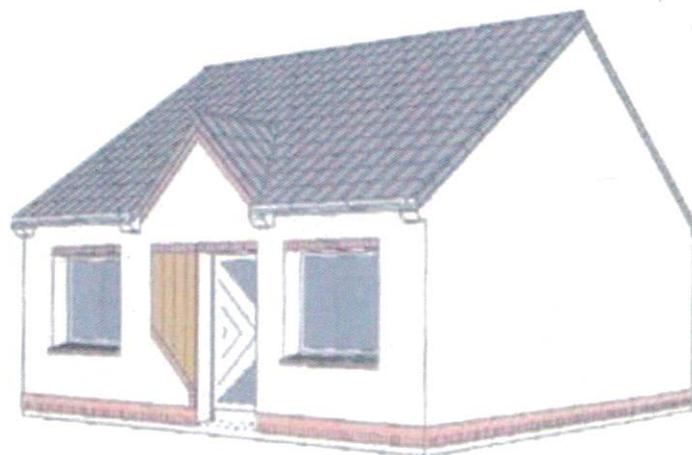
Fils de Chantal et de Damien BOURDREL rue de l'anglet à Crecques, Alexandre a créé son entreprise en juillet 2005. Ses domaines d'activité sont multiples : terrassement, assainissement eaux pluviales, accès de chantier et de terrains de loisirs ou de propriété.

Bonne réussite pour son entreprise.

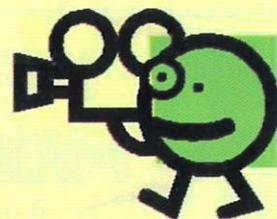
Cabinet d'orthophonie Mme SMAEL

Mme SMAEL va s'installer le 8 janvier prochain dans les locaux occupés auparavant par les kinésithérapeutes M. POURRE et Melle CORDIEZ, rue du Moulin au n°15 bis (Tél : 03.21.88.01.39). Cette installation sera provisoire car Mme Smael a déposé un permis de construire pour un cabinet d'orthophonie qui sera situé sur la future place.

Mme Smael demeurant à Quernes exerçait auparavant à Racquinghem. Nous lui souhaitons la bienvenue à Mametz.



CHEZ NOS AÎNÉS



Prévu le 17 septembre, le repas des Aînés a été repoussé au 29 octobre suite à la demande de nombreux participants. Nous vous rappelons que ce repas est organisé en collaboration avec le Centre communal d'action sociale et qu'il est ouvert à tous nos aînés de plus de 60 ans. Mme DUHAMEL du restaurant « Le Saint-Sébastien » de Blendecques ayant cessé de faire des banquets dans les communes, le repas a été

assuré de main de maître par les Établissements AUXENFANTS qui ont à leur carte l'organisation « clé en main » de banquets ou de repas de tout type. Il est à noter que 120 Invités avaient répondu à l'invitation de la commune et du CCAS.



Comme il est de tradition, le Maire et ses adjoints consacreront une partie de cet après-midi très animé pour rendre une visite de courtoisie à la doyenne de la commune, Mme Clémence FAUQUEMBERGUE âgée de 96 Ans. Cette visite permis de constater que si Clémence n'a peut-être plus « bon pied », elle a toujours « bon oeil » car sa grande passion reste le tricot avec la réalisation de carrés tricotés pour confectionner des plaids en patchwork au profit de la Croix Rouge et des « réfugiés de Calais ».

chwork au profit de la Croix Rouge et des « réfugiés de Calais ».

NOUVELLES TECHNOLOGIES



A.D.S.L. à Mametz

Suivant les chiffres annoncés par France Télécom 84 % des mametziens auraient accès à l'A.D.S.L. (512K).

Il persiste cependant des points noirs pour lesquels l'opérateur n'annonce pas de solution à court terme.

La Commune de Mametz a déjà adressé plusieurs pétitions à France Télécom, la dernière émanant d'abonnés de Crecques. Nous vous rappelons que seul France Télécom est responsable de cette situation.

Des études lancées par la Région, le Conseil Général sont en cours de réalisation mais chacune débouchent sur une solution qui consisterait à poser des antennes WI.FI couvrant un rayon

de 500 mètres et d'un montant de plus de 8 000 € !

T.D.F. est en train d'étudier un nouveau système et nous vous prions de trouver ci contre l'article de la Voix du Nord qui s'y rapporte.

TDF offrira du haut débit pour l'Internet rural

TDF vient d'obtenir deux licences WiMAX, une technologie sans fil qui va permettre aux communes non couvertes par l'ADSL de disposer du haut débit pour leurs internautes. Ouf !

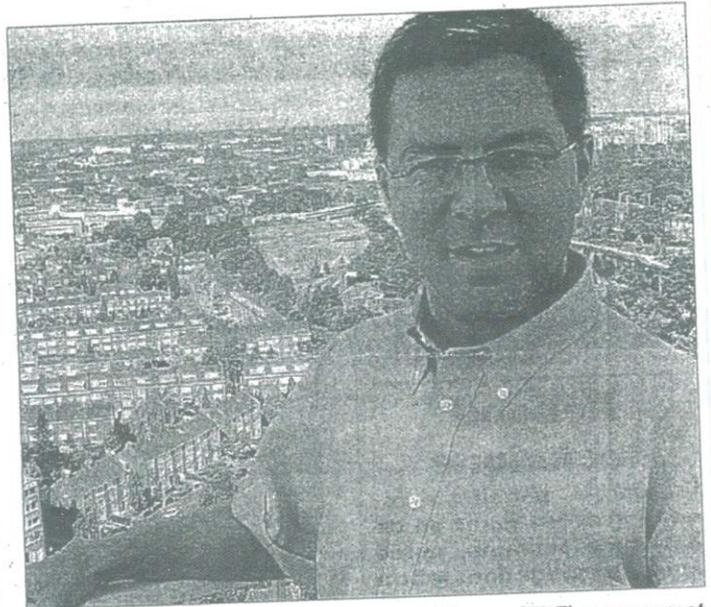
PAR YANNICK BOUCHER
economie@lavoixdunord.fr
PHOTO « LA VOIX »

Jusqu'à présent, la technologie de l'ADSL, le haut débit qui permet aux internautes de surfer plus rapidement sur l'Internet, couvrait essentiellement les villes. Avec Télédiffusion de France (TDF) et ses deux licences, la France marque un pas vers la suppression de la fracture numérique. Le WiMAX est l'équivalent de l'ADSL, mais sans fil. Tout se passe dans le ciel, l'idéal pour offrir le haut débit aux campagnes françaises.

Nouvelle vague pour le web français

Le WiMAX permet à TDF, leader européen en diffusion des ondes pour les télévisions, les radios ou les téléphones portables, de diversifier ses activités. TDF est issue de l'éclatement de l'ORTF en 1975 (INA, SFP, la Chaîne) et a longtemps été dans le giron de France Télécom, avant d'en sortir il y a cinq ans. Dans la région, TDF est assimilé aux grandes tours de fréquences à Lambersart, à Mons-en-Barœul, ou à Bouvigny, près de Liévin, pour la diffusion des quatre premières chaînes de télévision.

Avec le WiMAX, de nouvelles antennes pousseront, dont « le déploiement se fera très rapidement



Éric Famy, directeur de Télédiffusion de France (TDF), au sommet de la tour-siège de Lambersart (75 mètres de haut).

cet été», explique Éric Famy, directeur de TDF. Elles seront placées sur les sites de diffusion existants, à charge pour les fournisseurs d'accès au web de déterminer ensuite les niveaux de prix pour s'offrir WiMAX dans le boitage (1).

Le développement de TDF passe un cap. La société emploie

Avec Télédiffusion de France et ses deux licences, la France marque un pas vers la suppression de la fracture numérique.

3 000 personnes en France pour 950 M€ de chiffre d'affaires grâce aux 7 000 sites de diffusion en France, avec pour actionnaires la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et l'anglais CharterHouse. Dans le Nord - Pas-de-Calais, l'entreprise emploie soixante personnes et devrait en recruter quarante supplémentaires à la faveur d'un contrat SFR lui permettant la gestion de la maintenance du réseau de l'opérateur mobile, de Brest à Strasbourg. TDF recherche désormais des techniciens qui permettront au WiMAX de s'établir. Et aux internautes, de surfer plus nombreux. ■

(1) Couverture de 99,7 % des communes à 2 mégabits par seconde (le standard de l'ADSL), et 99,8 % des habitants de la région avec au moins 512 kilobits par seconde.

ASSOCIATIONS



Club du 3ème Âge

Présidente : **Geneviève GOZET**

3 place du rietz – MAMETZ

☎ 03.21.95.58.83

✦ Les membres se retrouvent chaque mercredi après-midi à la salle du millénium.



Bibliothèque municipale

Responsable : **Corinne MACHEN**

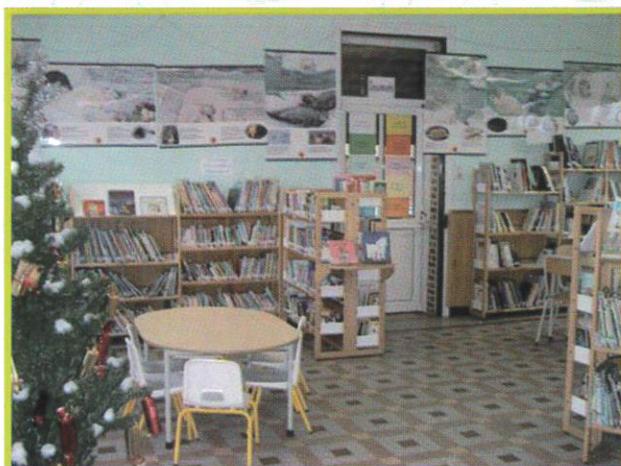
20 chemin des ruelles – MAMETZ

☎ 03.21.95.92.57

✦ Horaires d'ouverture

- Mercredi de 15h30 à 17h30
- Vendredi de 16h30 à 18h
- Samedi de 11h à 12h

Pendant les vacances scolaires uniquement le vendredi de 16h30 à 18h



Anciens Combattants du Front

Président : **Francis FAUCON**

9 rue de l'angle – MAMETZ

Déclarée en Sous-préfecture de Saint-Omer le 8 janvier 1947.

✦ **But:** défendre leurs droits et s'entraider.

Dans une ambiance dynamique et sympathique, la réunion pour la préparation de notre loto annuel.

ASSOCIATIONS



La Société de Pêche : La Truite Marnetziennne

Président : René MASCLET
12 rue Saint-Honoré - MAMETZ
☎ 03.21.39.29.85

La fête des pêcheurs ce week-end Noël Duvailly est le vainqueur

■ C'est sur les berges de la Lys que s'est déroulée la fête des pêcheurs par un temps caniculaire. 90 kg de truites avaient été remises à l'eau dont 15 grosses. Le premier prix (une canne à truite) a été octroyé à Noël Duvailly, ainsi que la coupe du maire de Marnetz et le trophée de la Sté pêche de Delettes pour ses deux prises (de 2,120 kg et 1,985 kg) et huit portions. Ensuite vint Olivier Delruc, Paul Hamme, Jean-Pierre Lamoitte avec au total 126 prises dont 6 grosses. Les pêcheurs ont attendu la soirée pour organiser la grande tombola qui a permis à tous les participants de repartir avec un lot. Notons qu'à cette occasion, le local pêche avait été repeint par les organisateurs et les bénévoles. Un repeuplement de 105 kg de fario aura lieu le jeudi 13 juillet à 14 h 20. Ouverture le 14 juillet à 8 heures.



Chaque pêcheur est reparti avec un lot grâce à la tombola.

PERFORMANCE

Une carpe de 23,113 kg
pêchée par le jeune
Nicolas Gallet



Impressionnant !

Association Canine de Marnetz : Club d'agility et d'éducation canine

Président : Michel BOURGEOIS
8 rue du pont à ham - QUIESTEDE
☎ 06.62.11.76.26

Local : 12A rue de la gare - MAMETZ
☎ 03.21.38.07.46
E-mail : AssociationCanineMarnetz@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

- Samedi de 14h30 à 16h15 éducation, de 16h30 à 17h30 agility
- Dimanche de 10h à 12h éducation



ASSOCIATIONS



Mametz gym form'

Présidente : **Elisabeth BARRE**
64 chemin de Fauquenthun –
AIRE-SUR-LA-LYS

☎ 03.21.95.29.20

✦ Gym enfants :

Les mercredis

- 16h à 16h50 : 2-5 ans
- 16h50 à 18h : + 6 ans

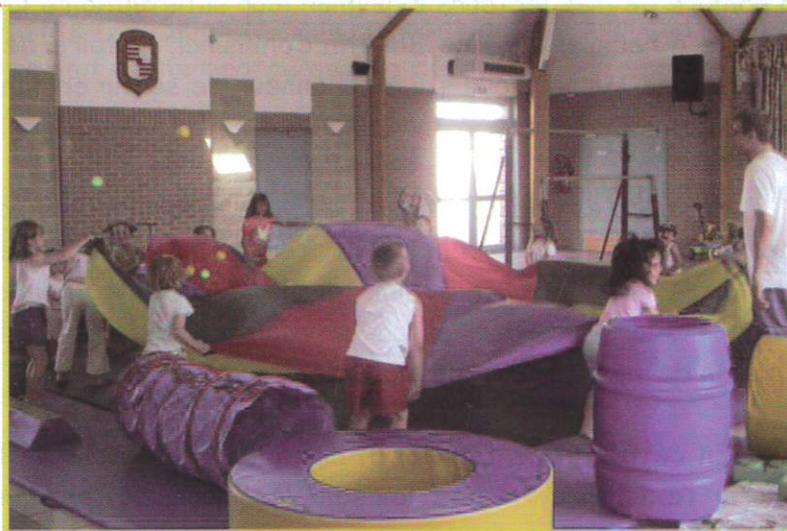
✦ Gym adultes :

Lundi 14h30 à 15h30

Mardi 19h15 à 20h15

Jeudi 19h15 à 20h15

✦ **Marche** : les mardis, jeudis et samedis 9h30 précises (départ place de Mametz).



ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz-Rebecques

Président : **André LOZINGO**
25 rue du moulin – MAMETZ

☎ 03.21.95.80.23

Le Club de Couture :

« Un plus pour Mametz »

Présidente : **Véronique DEPRETZ**
19 rue de bruchine – MAMETZ

☎ 03.21.95.26.04

Foyer rural de Mametz

Présidente :
Gilberte MAËS
17 grand'rue – MAMETZ

☎ 03.21.95.14.67

✦ **Activités manuelles**
le mercredi
de 14h30
à 17h30
au local
rue de la gare



✦ **Horaires des cours :**

- Mercredi de 18h30 à 20h30
- Jeudi de 9h à 11 heures

LES PRÉSIDENTS

A défaut de compliments, il est bien agréable, je l'avoue, d'entendre chaque année, un bon nombre de mes lecteurs exprimer leur satisfaction à la parution des quelques pages que je m'obstine à remplir dans ce Bulletin Communal, histoire de redire mon attachement à chaque citoyen de ce Mametz que j'ai eu l'honneur de servir en tant que secrétaire de mairie pendant près de quarante années.

Et force est de constater que vous avez aimé les pages de ces dernières années où je donnais libre cours à un sens de la dérision qui nous permet de regarder le quotidien sous un autre angle grâce à quoi, comme disait le poète « je m'efforce d'en rire pour ne point en pleurer ». Alors, pourquoi ne pas continuer et laisser l'amitié que je vous porte vous donner l'occasion de vous faire « une pinte de bon sang ? »

En cette fin de l'an 2006, il est une catégorie de nos citoyens dont il est impossible d'ignorer l'existence : la télé, la radio, les journaux n'ont que ce mot en tête, je veux parler du mot « **PRESIDENT** » et vous ne me contredirez pas si j'affirme qu'il nous arrive souvent d'en avoir « ras la casquette ». Hélas, sur ce sujet, comme nous ne sommes qu'au début de nos peines, pourquoi ne pas apporter une pierre à l'édifice et remettre cinq sous dans le bastringue et parler un peu, entre nous, de tous ces personnages qui vont agrémenter nos soirées d'hiver.

Au cours de ma longue existence j'ai eu l'occasion comme vous tous, de cataloguer les « grands » du monde politique qui président aux destinées du Pays à l'échelon national. Cela permet d'apprendre beaucoup de choses et de perdre quelques illusions. Par contre, à notre échelon local, les Présidents sont une catégorie de personnes que mon travail m'a permis de côtoyer fréquemment et d'apprendre à connaître, à estimer, à encourager, même s'il m'est parfois arrivé de mettre en boîte, sans méchanceté, la fonction ou le personnage....Mea culpa, on ne se refait pas et, avec l'âge ça ne s'améliore pas, ce serait plutôt le contraire.....Aussi, d'avance, je sollicite l'indulgence des Présidents, anciens ou en fonction, qui liront ces lignes ; qu'ils ne voient dans mes propos qu'une occasion de s'amuser ensemble, des petits travers du monde d'aujourd'hui, plus communément appelé : la société actuelle.

Tout d'abord il est bien évident que le mot **PRESIDENT** nous rappelle que notre Pays est une démocratie et que les « chers électeurs » que nous sommes vont bientôt être appelés à désigner celui (ou celle) qui nous représentera au niveau le plus élevé de l'Etat. La France vit dans un régime présidentiel et ce n'est pas une petite affaire que d'être Président de la République (*Monsieur CHIRAC et tous les autres en savent quelque chose !*) Pourtant, les semaines qui s'écoulent nous confortent dans l'idée que nous sommes un peuple de présidentiables toutes catégories. Les amateurs se pressent au portillon, il y en a pour tous les goûts, chaque jour nous apporte un nouveau nom et à les voir se chamailler, on se dit qu'on aura de la chance s'il n'y a pas de morts avant l'échéance de 2007.

C'est pourquoi on peut affirmer haut et fort que la France vit dans un Régime Présidentiel. Au moins, quand on aborde le sujet avec une phrase comme celle-là, on a l'air d'en connaître un rayon !.....

Mais restons en bas de l'échelle et parlons de ce que nous connaissons le mieux : l'échelon local...

La PRESIDENCE, c'est une maladie d'homme (et de nos jours également de femme) qui atteint une personne à l'improviste ou qui couve pendant des années. Elle survient chez un sujet qui est persuadé qu'il a l'âge, le poids, le physique et la voix de la fonction (remarquez que je n'ai pas parlé de la taille !...je suis prudente !...). Selon le tempérament du sujet, quand il a enfin réussi à gagner son titre, ou bien il se fait du tort parce qu'il se dépense sans compter, ou bien il s'améliore parce qu'il se sent « bien vu ». C'est pour ça qu'il y a des Présidents qui ne font « rien pour » et des Présidents qui ne font « rien contre » ; sans parler du Président qui, tout heureux d'avoir conquis le titre, se contente de présider, majestueusement, modestement, solennellement selon les cas, mais toujours en faisant remarquer qu'il est le Président.

Et il n'oublie pas que c'est la fonction qui fait le Président. Aussi, il est présent là où il faut, chaque fois qu'il le faut; il se montre discret si cela est nécessaire mais, parce qu'il représente la Société, il se fait voir le plus souvent et le mieux possible. Il a comme un sixième sens pour se trouver à la bonne place quand la Presse prend des photos : le Sénateur, le Député, le Maire, c'est normal qu'il n'en soit pas trop éloigné, il le doit à ses adhérents !

Quant il prend la parole, il commence toujours par se féliciter : (*on n'est jamais si bien servi que par soi-même*). Il se félicite parce qu'il a organisé la cérémonie, parce que celle-ci est réussie, parce que le temps est clément (expression connue : *le soleil est au rendez-vous...*n'est-ce pas Jean-Pierre Quéту !), parce que les traditions se perpétuent etc...

Il parle, en tant que Président, de l'honneur qui lui est fait de représenter tout son groupe d'adhérents, d'être chargé de déposer la gerbe, de congratuler ou remercier tel ou tel...Il s'incline aussi : avec respect, avec émotion, avec difficulté pour peu qu'il souffre de quelque rhumatisme mais il s'incline énormément !...Que voulez-vous, il préside...et ça, quelle que soit sa profession, il sait le faire (quitte à s'entendre dire en rentrant à la maison, par une moitié mal lunée ou goguenarde « *c'est à cette heure-ci que tu rentres ?* »...) Et là, on peut se demander s'il préside aussi dans l'intimité conjugale ?

Dans nos villes et nos villages, il pousse quotidiennement pas mal de sociétés nouvelles : l'union fait la force et les subventions ne se décernent qu'aux sociétés déclarées et se référant à la Loi de 1901. Par conséquent chaque jour voit naître de nouveaux Présidents. Ce sont tous de braves gens qui ont envie de faire bouger les choses. Grâce à eux, les cérémonies officielles sont plus fournies et ne se limitent pas à la présence des autorités municipales. Le reporter du journal local, avant tout commentaire ne manque pas de citer les noms des Présidents et chacun réalise que leur disparition serait une grande perte non seulement pour la Société tout entière mais également pour la ville ou le village.

Tous ces braves Présidents sont réellement démocratiques, sympathiques et même « patathiques » comme on dit à Mametz et à Rebecques. Ils délibèrent en français bien sûr mais ils savent employer notre patois si c'est nécessaire. Ils décident, en principe, avec une majorité et pensent toujours faire avancer les choses pour le bien général. A l'occasion, ils laissent entendre que si les sociétaires ne sont pas contents, la place pourrait être libre, mais ils ne vont pas jusqu'à la démission...ils restent et ils seraient bien marris d'être pris au mot par un olibrius qui ne ferait sûrement pas mieux qu'eux.

Tout naturellement, à force d'entendre ronronner l'amitié populaire, ils entrevoient de temps en temps l'enterrement que leur vaudra leur titre présidentiel et l'estime de leurs troupes : des drapeaux, des fleurs, des discours, peut-être une fanfare et tout le reste.... quel encouragement....mais bien sûr, le plus tard possible (une petite parenthèse, ils n'entendent pas le son de cloche qui émane des opposants ou des amateurs pour la succession et qui ne sont pas, derrière son dos ou derrière son cercueil, avares de critiques !)

Mais, élargissons le débat pour revenir à notre Société nationale, si chatouilleuse quand on parle de régime présidentiel. Je me demande pourquoi on nous casse constamment les oreilles avec un gros titre qui veut tout dire et qui ne dit rien ! Je veux parler des problèmes de société. Ces gens-là n'ont, il faut le croire, jamais vu fonctionner nos sociétés locales, avec des Présidents comme vous et moi, toujours prêts à écouter, à réformer et même à donner leur démission, histoire de voir les réactions, mais des Présidents qui se laisseront dire, une fois de plus, pour éviter le pire et surtout, pour l'avenir de la Société. Eh oui, notre démocratie locale pourrait donner des leçons aux responsables à l'échelon national.

Heureusement, nous sommes assez loin des turpitudes électorales au niveau le plus élevé et nous sommes bien aises de n'avoir pas grand'chose à voir avec tout le cinéma qui entoure ces hommes et ces femmes qui courent après le titre de Président de la République. Nous, le « petit peuple » nous nous contenterons d'aller déposer un bulletin dans l'urne et d'écouter les résultats et les commentaires. Et nous n'aurons même pas la possibilité d'aller dire son fait à l'heureux élu si, par malheur, il déçoit nos espérances.

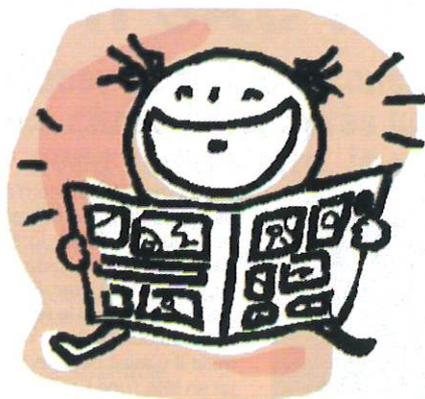
Avant de terminer, je voudrais vous demander de m'excuser d'avoir privilégié le masculin sur le féminin. Je sais que, désormais la parité est obligatoire et il faut avouer que sur le plan esthétique la discussion reste ouverte : s'il y a encore des « beaux mecs », on assiste à la promotion des « supers nanas » et mes consœurs savent tenir leur place et se montrer aussi convaincantes et efficaces que ces messieurs !

Enfin, en attendant le printemps prochain, restons sur le plan local. Permettez-moi, en notre nom à tous, de dire à tous nos Présidents et Présidentes que si je me permets de les « charrier » gentiment, nous savons qu'ils ou elles sont avant tout des gens dévoués qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine. Sans eux, nos communes seraient bien mornes et tristes. Notre vie locale a un besoin vital de leur présence, de leurs idées, de leur dynamisme et on peut leur faire confiance pour remplir leur fonction avec compétence et dévouement.

Et c'est sans arrière-pensée et en toute amitié que je termine en disant : Merci mille fois à vous, Mesdames et Messieurs les Présidents de nos sociétés. Avec vous, au moins, on peut parler et s'expliquer. Alors, tenez bon et continuez ; nous vous faisons confiance, vous pouvez compter sur nous comme nous comptons sur vous.

Marie-Thérèse DELMAIRE

Décembre 2006



C'est paru
dans
la presse

Echo de la Lys du jeudi 23 novembre 2006

Sixième édition des Pavillons d'Or

La boucherie Auxenfants est le grand lauréat

La remise des trophées de la 6e édition du challenge départemental des Pavillons d'Or a eu lieu le samedi 11 novembre en soirée lors d'une croisière sur le bateau Berlioz entre Calais et Douvres.

Ce concours organisé conjointement par les six chambres de commerce et d'industrie du Pas-de-Calais, le Crédit Agricole et l'Organic est dédié aux commerçants et prestataires de services qui justifient de trois années d'activité. Il récompense, au niveau départemental, les performances de ceux qui grâce à une stratégie commerciale élaborée obtiennent de bons résultats financiers. Ils sont également jugés sur l'esprit d'initiative, les services rendus à la clientèle, la qualité de la gestion mais aussi l'esthétique intérieure et extérieure du magasin. Un jury local a statué en premier ressort sur les candidatures et a préparé la sélection pour le jury départemental qui a délibéré début octobre sur les dossiers présentés par les six chambres de commerce et d'industrie du département.

Les nominés 2006 sélectionnés sur la circonscription de St-Omer/St-Pol sur Ter-



M. Gilliot et ses salariés de la Boucherie Auxenfants, ont été récompensés.

noise étaient : M. et Mme Dufour de la Bergerie à Aire-sur-la-Lys, M. Toison de l'Optique Rémi Toison à Longuenesse, et M. Gilliot de la Boucherie Auxenfants à Mametz. C'est ce dernier qui s'est vu remettre un trophée Pavillon d'Or.

Les autres commerçants ont reçu un prix d'encouragement appelé Coup de cœur dont l'un a été obtenu par M. et Mme Dufour de la Bergerie à Aire-sur-la-Lys.

La Boucherie Auxenfants

M. Gilliot a démarré de zéro avec un C.A.P. en poche. Il a repris en 1999 l'entreprise de boucherie-charcuterie-traiteur de son beau-père (avec quatre employés) et l'a développée doucement et sûrement. En effet, aujourd'hui, il est à la tête de vingt-cinq employés. C'est un modèle pour les bouchers qui se plaignent aujourd'hui d'une conjoncture difficile. Il a réussi dans un créneau difficile. Grâce à son entreprise, il fait vivre le milieu local. C'est la seule boucherie de détail aux normes européennes dans le Pas-de-Calais.

En tant qu'homme, c'est quelqu'un qui plaît à son personnel et qui a su rester très simple. Il n'y a eu aucun licenciement ni aucune démission du personnel, excepté ceux qui ont voulu créer leur propre entreprise.



Un "sorcier" dans le moteur des Escort

Au 13 Grande rue à Mametz, dans le Pas de Calais, se trouve un garage que peu de professionnels connaissent. Pourtant, chez Jean François Labitte, le « boss » des lieux, les murs sont chargés d'histoire et le présent a rattrapé le passé avec une grande victoire toute récente pour le préparateur de Mametz : celle d'Arnaud Mordacq vainqueur du Terre du Vaucluse le 12 Novembre. Cette victoire est aussi celle d'une belle histoire d'amitié entre lui et un pilote avec lequel il a vécu les honneurs des podiums, la traversée des déserts de la solitude avant de retrouver la joie d'un bonheur presque absolu.

D'Alain Flament à Arnaud Mordacq en passant par Alain Jacquemin, l'Angleterre et la Corse

Jean François Labitte était, au soir de ce 12 Novembre, un homme tout aussi heureux que le vainqueur du Terre du Vaucluse :

Arnaud Mordacq qui venait de « fermer » le Championnat de France des Rallyes Terre 2006 avec une victoire sur son Escort Cosworth. Juste le temps de féliciter le champion et Jean François Labitte repartait en direction de Mametz dans le Pas de Calais, avec la vénérable Escort WRC sur le plateau, juste derrière le petit camion d'assistance du Garage Auto Sport. Le préparateur de cette Escort WRC n'avait plus connu avec Arnaud ou un autre pilote, un tel honneur depuis 2001 et la magnifique victoire d'Arnaud à la finale de la Coupe de France des Rallyes qui se disputait à Amiens.

Torkue-Speed, Willy Colignon, Unoto et ... Garage Auto Sport

Après son passage chez les « Porschistes » : Alain Flament et José Barbara, c'est Alain Jacquemin qui lui a vraiment mis le « pied à l'étrier ». « Chez lui, je me suis occupé de la Sunbeam puis des Sierra 2 et 4 roues. Il m'a ensuite « branché » avec les Anglais de chez Torkue-Speed et c'est là que j'ai commencé à « grandir » dans le métier de la préparation. » De retour en France, Jean François Labitte ira faire quelques « piges » chez le Belge Willy Colignon, puis en 97 il fondera sa propre boîte : Garage Auto Sport avec un 1^{er} client : Laurent Fournez qui lui confiera la préparation de sa petite R5 GT Turbo. Dans les années suivantes, ce sera du « bon pain » avec

à nouveau une Escort dans le garage, celle du Corse Jean Marc Santoni. « De bons souvenirs bien sûr puisque cette groupe N remportera le titre et terminera 4ème du championnat de France avec un succès prestigieux dans le groupe au Tour de Corse ». En 98, Arnaud Mordacq va rouler sur une ZX groupe A (Unotau) avant d'acheter une Escort Grpe N à Christophe Vaison. Arnaud « sur conduira » sur cette auto qui partira finalement à la Réunion pour un échange avec une Escort Gpe A et dès 99 des résultats probants pour Auto Sport Garage avec un succès scratch au Rallye des Géants devant Massias, puis l'apothéose au Touquet avec une grande victoire devant Bugalski et Panizzi. Auto Sport Garage et Jean François Labitte avait là un juste retour de « manivelle ». « Arnaud la méritait amplement cette victoire et si par la suite il a du faire un choix entre la compétition et sa vie professionnelle, cette finale d'Amiens aurait pu lui ouvrir de grands horizons et de grandes

portes. »

Les années Malik Unia puis un retour aux sources

Jean François Labitte n'a jamais de pause dans son métier de préparateur. En 2003, lorsque Arnaud Mordacq décida de revenir, c'est avec Jean François et une Saxo T4 qu'il le fera. Arnaud était toujours aussi « mordant » mais il y avait déjà un autre projet en tête : une Escort Gpe A qui « performait » à la Réunion aux mains de Malik Unia et préparée par Jean François Labitte. En 2004, au terme de son contrat avec le triple champion de la Réunion, Jean François Labitte revient en France et Arnaud Mordacq lui confie qu'il va acquérir l'Ex Escort WRC de Kankunen et qu'il désire faire le Championnat de France des rallyes sur Terre. « C'était un beau et nouveau challenge pour Auto Sport Garage. Nous avons relevé le défi et essayer de donner à Arnaud un volant compétitif. » Une année 2005 difficile avec un bon début à Auxerre puis des « galères » mais toujours la même amitié entre Jean François et Arnaud. Cette année, la valeureuse Escort WRC a repris le chemin du Championnat avec le bonheur que l'ont connaît puisque la saison s'est terminée par une victoire scratch au Vaucluse après avoir été le seul dans ce championnat à « titiller » Jean Marie Cuq et sa superbe 307 WRC. De quoi sera fait demain, Jean Claude Labitte ne le sait pas encore. A Mametz dans son atelier il espère bien repartir sur la terre avec cette mentalité qu'il a toujours eu celle d'un homme près des hommes et non pas d'un patron avec des clients.

KUMHO TYRES
Motorsports



Garage Auto Sport « digest »

- **Contacts** : Jean François Labitte
- **Ville** : Mametz (62)
- **Adresse** : 13 Grande Rue
- **Tél** : 03.21.38.54.32
- **Fax** : 03.21.38.57.67
- **Activités** : Préparation Compétition Terre et Asphalte

Un site internet, une commune

Jacques Delmaire a consacré des soirées entières à sa création. Désormais, c'est chose faite, après un an de travail : le village a son propre site internet avec son histoire, le nom de ses associations, les lieux touristiques...

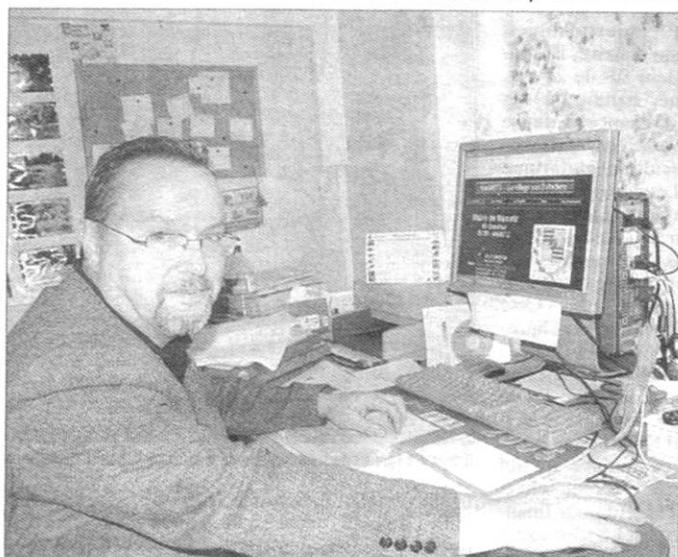
Le plus difficile n'est pas de créer son site internet, mais surtout de savoir quoi y mettre et comment. Telle est la leçon que retiendra Jacques Delmaire, le premier magistrat de Mametz.

Un atout touristique

Issu du monde informatique, « j'y ai commencé ma carrière professionnelle », confie ce dernier, Jacques Delmaire a eu l'idée en 2003, de faire découvrir son village par le biais d'internet, que ce soit pour les habitants ou pour (et surtout) les touristes. Il faut savoir que désormais de plus en plus de personnes consultent internet pour connaître leur destination de villégiature. Or le tourisme, Jacques Delmaire ne le cache pas, « est un gros fond de commerces pour les artisans ! » Répondant aux besoins des uns et des autres, il a profité de ses connaissances en informatique pour réaliser le site internet de son village. « J'y ai passé de nombreuses soirées pour le mettre en ordre, savoir ce qu'il fallait absolument mettre en ligne, définir les illustrations à faire... » Jacques Delmaire a procédé page par page. Par exemple, dans la page d'accueil, il a fait un bref récapitulatif de la situation géographique de la commune ainsi que de ses caractéristiques. Par la suite, le navigateur peut se reporter à quatre pages : les services, le tourisme, les infos et les associations.

Quatre pages

Dans le premier cas, on retrouve une ancienne carte postale représentant la mairie au début du siècle. On découvre ensuite les permanences



Jacques Delmaire a mis un peu plus d'un an pour finaliser le site internet de Mametz.

et les noms de chacun des élus locaux. Un chapitre est également consacré à tous les papiers à fournir pour l'état civil. De même le maire a rappelé les tarifs de location de la salle du Millenium.

La deuxième page, consacrée au tourisme, donne toutes les indications pour faire des randonnées dans la région proche de Mametz. Y figure aussi l'histoire du village réalisée par Marie-Thérèse Delmaire. Ainsi on peut apprendre l'origine du moulin de Mametz, découvrir l'existence de son château et, chose peu commune, l'histoire des noms des rues.

Ensuite, l'internaute peut visiter Mametz à travers les photos prises par le maire. Il a également tous les ren-

seignements sur les campings ouverts au sein de l'agglomération. Jacques Delmaire ne pouvait pas faire l'impasse sur les activités de pêche avec la Truite mametzienne.

La troisième page constitue un récapitulatif de l'actualité du village : René Masclet décoré chevalier de l'ordre du mérite agricole, le début des travaux pour l'aménagement de la nouvelle place, ou encore la fin des travaux rue du Stade.

L'ultime page rappelle la liste de toutes les associations mametziennes avec le nom des présidents et les coordonnées.

Un conseil : allez-y pour vous faire une idée, et bon surf !

Virginie COURTEAUX

Comment créer son propre site internet pour sa commune ?

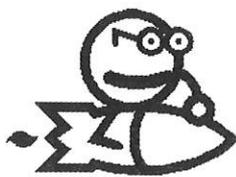
■ Jacques Delmaire donne quelques conseils.

La première démarche consiste bien schématiser son futur site, faut savoir combien d'onglets (c'est-à-dire de fenêtres) sont nécessaires pour répertorier toutes les informations que l'on veut inscrire. « Il faut également faire l'inventaire des photos que vous possédez et celles qu'il faudra faire », prévient-il. Mais qui dit photos dit fichiers. Sachez récolter les renseignements auprès des acteurs locaux, notamment dans la création d'un site internet sur une commune. « On ne peut pas mettre n'importe quoi, c'est du sérieux ! »

La deuxième démarche repose sur la recherche d'un hébergeur qui a la compétence de vous donner le nom de votre site. « J'aurais préféré "Mametz.fr" mais il existait déjà pour une commune de la Somme qui est connue pour les batailles qui s'y sont déroulées durant la Première Guerre mondiale », explique-t-il. En ce qui concerne l'hébergeur, le premier magistrat informe qu'il peut s'agir de sociétés privées qui ont de gros moyens pour stocker toutes les informations du site internet.

Enfin, il ne faut pas oublier de mettre à jour les données mises en ligne, notamment en ce qui concerne le calendrier des fêtes, l'actualité d'une commune. « Je fais le soir chez moi », confie Jacques Delmaire. Car si le site n'est pas réactualisé, il meurt.

Echo de la Lys
du 2 novembre 2006



Echo
de la Lys
du 13 avril 2006

Nettoyage de printemps Les enfants sensibilisent les habitants

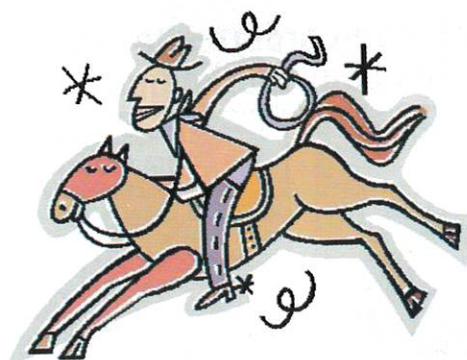
■ Les élèves des cycles deux et trois (du CP au CM2) se sont proposés pour sensibiliser les habitants de Mametz au respect de la nature. Ils ont pour cela organisé samedi dernier, un nettoyage de printemps.

Cette opération s'est déroulée pendant les heures scolaires. Les élèves étaient encadrés par des adultes, enseignants, conseillers municipaux, parents d'élèves. Le matériel, sacs et gants leur ont été fournis.

Plus de cent enfants ont donc participé à ce nettoyage de printemps. Ils étaient répartis en neuf groupes et tous ont sillonné le village dans son intégralité. Malgré un début de matinée pluvieux, jeunes et moins jeunes se sont prêtés à cette opération dans la bonne humeur, leur objectif premier, rendre leur commune propre et accueillante.



Opium d'Artois, prince de Vincennes



Opium d'Artois, ici conduit par Jean Lesne, vient d'être classé parmi les dix meilleurs trotteurs de sa génération par la chaîne Equidia.

On pourrait dire de Gérard Vanbremeersch que sa vie est guidée par le cheval. « À neuf ans, cite-t-il en anecdote, je travaillais dans les champs avec un cheval. Une fois, un bourgeois qui passait à vélo s'est arrêté pour dire à sa femme "Ar'quette euch' pitit, avec sin cheval !" Et si la mécanisation a fini par triompher, Gérard n'a jamais lâché la bride.

Paradoxalement, il n'a jamais été un cavalier fervent, « moi, mon plaisir, c'est de faire naître » résume ce retraité de l'agriculture. Éleveur dans l'âme, il a d'abord jeté son dévolu sur la race locale, les Boulonnais, qui lui donnèrent quelques beaux succès en concours. Discret, Gérard Vanbremeersch n'est pas homme à s'étendre sur ses réussites. Si bien qu'il faut insister, et insister encore pour lui arracher quelques commentaires sur ce qu'on devine être sa plus grande fierté : un majestueux trotteur français nommé Opium d'Artois, dont la toute jeune carrière fait l'admiration autour des hippodromes de Vincennes et Enghien. Gérard préfère laisser parler les autres, par le biais d'enregistrements de courses diffusées sur la chaîne Equidia. D'ailleurs, il aime mieux voir son cheval à la télévision plutôt que sur place, bien qu'il ait naturellement ses entrées dans les hippodromes : « on voit mieux ». Il faut le voir se ronger les ongles, les yeux rivés sur l'écran, refaire les courses pourtant visionnées des dizaines de fois. La parole est rare, mais le regard en dit long, on croirait voir un "pitit de neuf ans, avec sin cheval".

La bonne étoile

Voir son cheval courir dans l'élite de Vincennes et Enghien est un privilège rarissime. Gérard l'a déjà connu, à la fin des années 80, avec Topaze d'Artois, mais, depuis, ses poulains avaient dû se contenter d'hippodromes

un peu plus modestes. C'est qu'il n'y a pas de recette miracle pour obtenir un champion, « on a eu une bonne étoile » dit simplement l'éleveur. Entre 12 000 et 15 000 trotteurs français naissent chaque année, et peu ont la trempe d'un Opium d'Artois. A la différence des purs

commentateurs d'Equidia et Paris Turf. La génération d'Opium d'Artois n'ayant pas atteint la maturité, en pratique le ménagement est la règle. Pourtant, une fois pointées ces réserves, les superlatifs abondent sur la chaîne spécialisée : « dès le débouillage, il montré des

l'un des meilleurs "O" actuels, entend-on sur Equidia, il va vers les plus hautes sphères de sa génération. » Quant au journal de référence Paris Turf, il place régulièrement Opium d'Artois derrière sa mention : « meilleure impression de course. » Plus loin dans les aspects techniques, on apprend qu'Opium d'Artois est plus performant sur les longues distances, tout particulièrement dans les derniers cinq cent mètres. Cette particularité serait une conséquence, ce sont les spécialistes qui le disent, de sa grande taille : « quand Opium d'Artois fait une foulée, les autres en font deux » soulignait un speaker d'Equidia.

Humble avant tout

Loin de l'effervescence des hippodromes, Gérard Vanbremeersch se préoccupe avant tout du bien être de son cheval : « Vous savez, Opium n'a jamais été mené à la cravache pour gagner. » Et même si ça lui fait bien plaisir quand les turfistes du coin lui demandent « alors, Opium, il court aujourd'hui ? », Gérard garde la tête froide et un œil sur sa bonne étoile : « Plus la réussite vient tard, mieux elle est appréciée » conclut-il, avec sagesse.

GRÉGORY FAUCQUEZ



G. Vanbremeersch : « Plus la réussite vient tard, mieux elle est appréciée ».

sang arabes, dont le sang - justement - ne saurait mentir, le hasard aime à dévier la génétique chez les trotteurs français. « Un fils de champion ne sera pas forcément un champion, commente Gérard Vanbremeersch, et à l'inverse, un poulain dont on n'attendait pas tant peut devenir un crack. » En l'occurrence, Opium d'Artois est le fruit de Bahia d'Artois (l'affixe "d'Artois" est la signature de l'élevage de Gérard Vanbremeersch) et d'Express Road qui, pour l'anecdote, a été sorti du circuit des reproducteurs faute de rentabilité !

Histoire d'O

Outre sa modeste naturelle, c'est la prudence qui incite l'éleveur à ne pas trop vanter les mérites d'Opium. Nouveau sur les hippodromes, il n'a réalisé que dix-neuf courses à ce jour, et jeune encore (4 ans), le trotteur ne peut pas encore être installé dans le statut définitif de champion, de l'avis partagé de son driver et entraîneur Jean Lesne, et des

qualités supérieures. Et il ne cesse de s'améliorer » commente Jean-Lesne dont on dit qu'Opium est le meilleur cheval qu'il conduit ces temps-ci. « Il est bien balancé, il est magnifique » s'enthousiasme le commentateur Pierre Joseph. « Il est

Le saviez-vous ?

- C'est en 1836 qu'eurent lieu les premières courses officielles au trot, à Cherbourg. Ce n'est qu'en 1873 qu'eurent lieu les premières courses à Paris. L'hippodrome de Vincennes sera inauguré six ans plus tard. Le premier prix d'Amérique a eu lieu le 1er février 1920.

- Sur environ 10 000 naissances de trotteurs par génération, seulement 4 000 se qualifient pour avoir le droit de courir. Ceux-ci doivent être déclarés à l'effectif d'un entraîneur titulaire d'une licence délivrée par la Société du Cheval Français (dont la mission est d'œuvrer au développement des courses de trot en France et de protéger le trotteur français dans sa spécificité).

- Si le cœur vous en dit, vous pouvez devenir propriétaire d'un trotteur. Trois possibilités s'offrent à vous : être propriétaire unique, propriétaire en association (six au maximum, le cheval courant sous les couleurs d'un seul, "l'associé dirigeant"), ou locataire (l'éleveur loue son cheval durant sa carrière sportive pour ensuite le vouer à la reproduction). Sachons néanmoins que le Cheval Français demande aux aspirants propriétaires de justifier d'un revenu minimum annuel : 19 000 euros par an pour un propriétaire, 13 000 euros par an pour un associé, 10 000 euros pour un porteur de parts.

- 1 750 réunions sont organisées chaque année sur 238 hippodromes. 140 000 chevaux partants se disputent 10 100 courses.

- Plusieurs milliers de professionnels vivent directement du trot, qu'ils soient éleveurs, drivers, lads, etc.

Un rêve d'écrire sur l'histoire

À la fin du mois de novembre, il soutiendra sa thèse sur la « vie dans les campagnes du Nord de l'Artois pour les bailliages de St-Omer et d'Aire, de 1677 à 1789 ».

Pour Matthieu Fontaine, jeune Mametzien de 27 ans, l'historien n'est pas forcément casanier, enfermé dans ses archives. « Même si on passe de nombreuses heures à déchiffrer et traduire des documents d'autrefois, on est également obligé d'aller vers les autres pour comprendre un phénomène ou même être conseillé sur une époque historique. » C'est la leçon qu'ont apportée huit ans de recherches à Matthieu Fontaine, étudiant en histoire sur le point de terminer sa thèse de doctorat sur « Vivre dans les campagnes du Nord de l'Artois pour les bailliages de Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys, de 1677 à 1789 ».

nuyé. Pour moi l'histoire, c'est du concret grâce aux recherches et aux publications. » Or ces trois premières années d'études, il doit les passer à apprendre les bases qui « sont tout de même importantes pour poursuivre le cursus ».

« Au début, j'étais davantage attiré par l'histoire contemporaine. Puis mes rencontres avec des professeurs d'histoire moderne, m'ont fait changer d'avis ». D'autant plus qu'il découvre la paléographie qui l'enchantent. « Je m'entraînais aux archives d'état civil de la ville d'Aire-sur-la-Lys pendant les vacances », se rappelle-t-il en souriant. Un entraînement qui va se révéler décisif pour la suite de ses études.

Une passion naissante

La passion de l'histoire, Matthieu Fontaine semble l'avoir toujours eue. Lui-même avoue : « Je ne me rappelle plus d'où ça remonte ». Il ne l'explique d'ailleurs pas non plus : « peut-être est-ce le fait d'habiter à la campagne. Pourtant je n'ai pas eu de grands-parents pour me raconter l'histoire de leur vie d'avant. » Toujours est-il qu'au fur et à mesure de sa scolarisation, les différents professeurs d'histoire et géographie l'ont renforcé sa voie. « La géographie est également une matière que j'apprécie. Je me rappelle m'être exercé plusieurs heures à réaliser des cartes. Mais j'ai une préférence pour l'histoire... » Qui n'a jamais recopié la généalogie de nos rois de France ? Et bien Matthieu, lui, les a non seulement recopiés en totalité, mais il s'est aussi intéressé aux rois d'Angleterre.

Hésitations entre les lettres et l'histoire

Après ces études collégiennes à Théroutain, puis lycéennes à Saint-Omer, il hésite entre les lettres et l'histoire. « J'aime également beaucoup écrire et la littérature. » Ce qui lui a fait pencher la balance ? « En histoire, on doit écrire beaucoup. » Malgré tout, ses premières années d'études ne l'intéressent pas réellement. Il avoue s'être « franchement en-

Un coup de foudre pour les recherches

Son Deug et sa licence, il les passe haut la main. Arrive alors la maîtrise et le début de ses premiers amours avec les archives. « Je voulais faire des recherches en lien avec la campagne, mais je ne savais pas dans quelle direction me diriger ». Après avoir pris conseil auprès de l'archiviste départemental, Jean-Marc Dissaux (également président de l'Association historique ALPHA d'Isbergues), ses recherches se tournent vers l'histoire de Saint-Omer de la fin du XVII^e jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. « Je ne connaissais pas la commune mais elle avait conservé de belles archives. » Et ce fut le coup de foudre. Il le dit lui-même « je suis toujours fouillé aux archives » que ce soit celles de Saint-Omer ou d'Arras, il y passe de longues heures. « J'ai pu découvrir celles de Vincennes ou encore de Paris ! », s'enthousiasme-t-il. Car contrairement à ce qu'on pense, des archives sur de petits villages comme Ruminghem, ou même comme Mametz, il en existe dans la Capitale française. « C'est avant tout des récits de voyage », explique-t-il en ajoutant, « l'Artois était également rattaché au secrétariat à la guerre et donc des traces de la vie au quotidien de ces villages audomarois, il en reste ».

Six ans de thèse



Matthieu Fontaine a consacré six ans de sa vie à la réalisation de sa thèse de doctorat.

« Je me suis inscrit à la maîtrise, puis à son D.E.A. (diplôme d'études approfondies) le confortent dans sa passion, il fera une thèse. Il obtient même une allocation de recherche par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche pendant trois ans. « C'est une chance car maintenant rares sont ceux qui peuvent en avoir une ». En contrepartie, il doit réaliser 64 heures de cours de méthodologie par an à l'université d'Artois à Arras où il a étudié l'histoire. « C'était enrichissant même si je n'ai jamais voulu être professeur ».

À l'heure actuelle, il entame sa sixième et dernière année de thèse de doctorat. « Je devrais la soutenir fin novembre devant un jury composé de cinq personnes dont mon directeur de thèse. » Une échéance qu'il attend avec impatience sans passer par

autant des étapes. « J'ai mis plus de temps à me mettre à la rédaction car j'avais plus de documents à brasser. » Et quand un problème surgit, il n'hésite pas à en parler à l'un de ses collègues. « Nous sommes en tout cinq à Arras, à préparer une thèse d'histoire ». Ça resserre les liens. « Ils m'apportent des lumières différentes sur des thèmes ou des périodes qui me sont moins connus ». Quant à l'avenir, après sa soutenance, il préfère ne pas trop y penser. « Je me concentre d'abord à ma thèse. Ensuite je verrais ». Car l'avenir est incertain. « Il n'y a plus beaucoup de débouchés pour ceux qui se

sont dirigés vers l'histoire. J'ai des amis de mon âge qui passent encore le CAPES et qui ne l'ont toujours pas réussi. Moi, je ne veux pas être professeur. Je voudrais me consacrer aux recherches et écrire sur l'histoire. Au fur et à mesure de mes recherches, j'ai mis de côté des anecdotes ou des documents qui me serviraient par la suite à produire des publications. » D'ailleurs, il n'a pas attendu pour publier dans différentes revues comme celle des Antiquaires de la Morinie et pour le Comité historique du Haut-Pays. « Je veux faire partager mes trouvailles ».

VIRGINIE COURTEAUX

Un Crecquois condamné aux galères pour rupture de ban

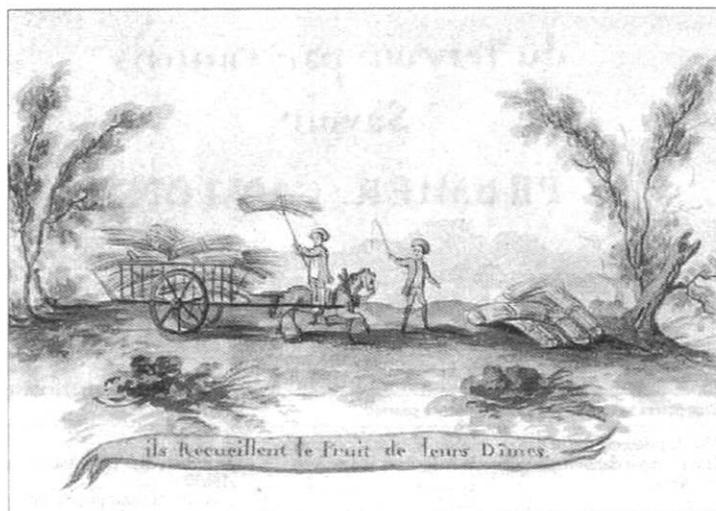
Voici une anecdote, qui montre bien par ses zones d'ombre une partie du travail de reconstitution à partir des sources :

En 1775, un arrêté du conseil provincial d'Artois (la plus haute instance judiciaire de la province) nous apprend que Jacques Joseph Warin, dit Germain, habitant de Crecques, est condamné à servir comme forçat aux galères pendant trois ans pour rupture de ban. Cinq ans plus tôt, il avait été condamné au bannissement, c'est-à-dire à l'interdiction de vivre dans la province, peine lourde dans une société où la notion d'appartenance à un groupe, à une communauté, est très forte.

Germain, qui est marié et a des enfants, a donc enfreint l'interdiction qui lui était faite, il est pris et condamné. Nous ne savons rien de ce qui se passe entre 1775 et 1789, toujours est-il qu'à cette dernière date, sa femme, qui est dite veuve, et ses filles, demeurant alors dans le faubourg du Haut-Pont à Saint-Omer, vendent tous leurs biens à Crecques à Pierre Antoine Prain, marchand de moutons à Rebecques.

Germain est mort, sa famille, amputée du chef, a subi par ricochet sa condamnation et a trouvé refuge dans le faubourg populaire de Saint-Omer. Dix-neuf ans après la condamnation initiale, il ne reste rien du ménage à Crecques.

Par le biais de ces morceaux de vies, on voit resurgir quelques destins parmi tous ceux qui, mis bout à bout, forment l'histoire.



Ce dessin, qui vient de la bibliothèque de Saint-Omer, représente des paysans en train de « recueillir le fruit de leurs dîmes ». La date des années 1776-1779.

Récompenses pour les illuminations

Une opération qui séduit de plus en plus d'habitants

■ C'est la deuxième année consécutive que Matméziennes et Matméziens participent aux illuminations de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Et pour cette édition, ils ont été encore plus nombreux à concourir (quarante-sept au total). Un jury, composé de plusieurs personnes, s'était déplacé pour découvrir et évaluer les différen-

tes demeures. Aucune inscription n'était demandée pour cette opération. Les membres du jury avaient simplement défini trois critères de sélection : d'une part, les couleurs, d'autre part les éclats et enfin la créativité.

Les vingt premiers étaient conviés dimanche dernier à une réception afin de recevoir les récompenses. Des guirlandes et des décorations leur ont

été remises ainsi qu'une enveloppe. Le tout servira à poursuivre l'embellissement de leur demeure pour les fêtes à venir. Les autres ont reçu des félicitations et une aide afin de les encourager. Un vin d'honneur clôtura cette manifestation.

Classement : 1. Bruno Flour, 2. Fernando Da Silva, 3. Pascal Leseq, 4. Jean-Christophe Decofour, 5. Serge Pottier, 6.

Aimé Dannel, 7. Jean-Marc Pourchel, 8. Philippe Picque, 9. Jacques Faucon, 10. Louise Lheureux, 11. Patrice Hannotel, 12. Frédéric Roussel, 13. Raphaël Beauchamp, 14. Philippe Maës, 15. Yves Kesteloot et Renée Duriez, 16. Christian Denis, 17. André Cohez, 18. Christophe Dhiu et Isabelle Joëts, 19. Damien Bourdrel, 20. Lionel Dhiu et Angela Watel.



**Echo
de la Lys
du 16 février
2006**



Les vingt premiers ont reçu des décorations et une enveloppe pour les aider à embellir leur demeure l'année prochaine.

Soirée rire au profit du C.C.A.S.

Deux heures de rire pour un public nombreux

■ Une soirée théâtre était organisée par le comité des fêtes de Mametz, samedi dernier à la salle du Millenium. Cette manifestation avait lieu au profit du C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale). Jacques Delmaire qui en est le président et Christian Masset adjoint aux fêtes, avaient invité pour l'occasion la troupe Fous Rires bien connue dans la région. La pièce présentée, avait pour titre « Un pyjama pour six », une comédie en deux actes de Marc Camoletti sur une mise en scène Jean-Pierre Bernard. Toute l'action

se déroule dans le salon de la maison de campagne de Bernard qui a invité sa femme et sa maîtresse pour l'anniversaire de cette dernière. Deux heures de rire garanties, c'est ce que le public a eu le plaisir de partager lors de cette soirée, dans une salle où l'on dénombre plus de deux cents personnes. Rappelons que la troupe donne environ une trentaine de représentations dans l'année dans tout le Pas-de-Calais. Elle recherche d'ailleurs des comédiens masculins pour son prochain spectacle.



La troupe recherche des comédiens masculins pour son prochain spectacle.



**Echo
de la Lys
du 9 février
2006**

LE PATRIMOINE, C'EST AUSSI LES HOMMES ET LES FEMMES

Les journées du Patrimoine en septembre sont désormais un fait acquis et c'est une joie de voir tant de nos communes mettre un point d'honneur à valoriser leur histoire. C'est à partir de cette constatation que l'ancienne secrétaire de mairie de Mametz s'est remis en mémoire quelques visages qui ont contribué à faire du village ce qu'il est aujourd'hui et qu'avec tant d'autres choses il serait bon de ne pas laisser tomber dans l'oubli. Parmi ces personnages voici deux figures locales que Jean DELMAIRE a accepté de faire revivre et je lui sais gré de prendre la relève. Il y a encore beaucoup à faire et c'est super de pouvoir passer le flambeau et de se dire que des plus jeunes ne dédaignent pas remonter aux sources !.....

Marie-Thérèse DELMAIRE

« COLOMBEY LES DEUX EGLISES a son Général et deux clochers !..vous, vous avez trois églises mais pas de Général ! » disait le Sous-préfet lors d'une visite à Mametz. « Mais MAMETZ a également son Général, le Général Maurice NIZART », c'est ainsi qu'une secrétaire de mairie défendait son village. La secrétaire de mairie, je ne la nommerai pas, elle est plus connue que le Général dans la région et l'anecdote a été racontée, il y a quelques années par la presse locale. Mais ce petit rappel sera peut-être l'occasion de redécouvrir ce document qui appartient maintenant à l'histoire de notre village. Histoire qui risque de se perdre si ceux qui la connaissent ne la mettent pas par écrit. D'autres s'en chargeront peut-être, dans un avenir plus ou moins proche, mais plus le temps s'éloigne, plus les risques d'erreurs se multiplient.

Modestement, je voudrais ajouter à ce tableau, deux personnages originaires de MAMETZ, et qui ont vécu une destinée exceptionnelle, surtout au regard de l'époque où elle s'est déroulée :

Qui ne se souvient de son livre d'histoire de l'école élémentaire qui, à un moment où la télé et l'informatique n'existaient pas encore, faisait rêver les jeunes élèves. Qui ne se souvient de l'image de Monseigneur AFFRE, Archevêque de Paris exhortant les adversaires à se réconcilier et mourant sur les barricades le 25 juin 1848, pendant la sanglante révolution qui mit fin au règne de LOUIS-PHILIPPE. Une autre image nous le montre agonisant, pendant que les insurgés viennent lui rendre hommage et dans un dernier souffle il leur dit : « *Que mon sang soit le dernier versé* ».

Cette tragédie qui se déroulait loin de MAMETZ pourrait nous sembler bien étrangère. Pourtant, une fille de Mametz était aux premières loges et en fut un témoin authentique. En effet, **Marie Alexandrine GOZET** était au service de Monseigneur AFFRE en ces journées dramatiques. Née à MAMETZ le 28 janvier 1807 de Jean François GOZET, manouvrier et de Marie Anne DELMAIRE, elle appartenait à l'une des plus vieilles familles du village qui y compte encore aujourd'hui de nombreux descendants. On ne sait pas exactement la fonction qu'elle exerçait à l'archevêché : on disait tout simplement « servante » mais son histoire a été transmise oralement par les grands-parents maternels de la secrétaire de mairie citée plus haut. Ces derniers, Aristide **CHERMEUX** et son épouse, Marie **GOZET** ont accueilli Alexandrine, leur tante, chez eux quand elle quitta son travail (on l'appelait : ma tante-marraine), elle y termina son existence le 26 mars 1897 et son acte de décès fut signé par ses neveux.

Un document, exposé à Aire sur la Lys au cours de la journée du patrimoine de septembre 2006 est à l'origine de notre réflexion de ce jour. Il atteste de la foi profonde qui animait Melle GOZET et de son implication dans la vie religieuse. Il émane de la Confrérie du Saint Sacrement dans laquelle elle a été reçue, à Aire en l'an de grâce 1834, le 7 février.

Quelques années après le décès de Marie Alexandrine GOZET, naissait, le 30 janvier 1904, dans le même village et dans la même famille, à Crecques cette fois, Pierre François **GOZET**; né dans une famille de douze enfants il devait garder toute sa vie une affection dévote à sa mère « mère Adèle », femme de grand mérite. Il débuta sa vie professionnelle très tôt comme commis-boulangier à Théroouanne. Alors qu'il effectuait son service militaire en qualité d'ordonnance, l'épouse de son chef le fit entrer au service de Monseigneur **JULIEN**, évêque d'Arras qu'elle connaissait. Au départ de Mgr JULIEN, Pierre GOZET, devenu **Monsieur PIERRE** passa au service de son successeur, Mgr **DUTHOIT**. Il ne devait plus quitter ses fonctions auprès des représentants de l'Eglise.

Après un passage à l'Archevêché de ROUEN, il se retrouve au service du Cardinal **VERDIER**, archevêque de PARIS puis à celui du Cardinal **SUHARD**. Ce dernier lui laissa les meilleurs souvenirs de sa vie professionnelle et il aimait rappeler que le bon cardinal l'appelait « *mon garçon* ». Les mots « *valet de chambre* » ou même « *familier* » ne résument pas l'importance du rôle joué par Monsieur PIERRE auprès des différents évêques

et cardinaux qu'il eut à servir. Il suffit pour s'en persuader tout d'abord de se rappeler, pour les très anciens, de la pompe qui accompagnait le représentant de l'Église dans tous ses déplacements et de l'importance des gestes liturgiques pendant les cérémonies religieuses dans la période qui précédait le Concile de Vatican. Le « Prince de l'Église » avait droit à plus de genuflections, de saluts et de baise-mains qu'une icône !...et l'habillement, mitre et crosse compris, exigeait tout un cérémonial, tout cela prodigué par le petit clergé et surtout par le serviteur de l'évêque.

Et cela se confirme quand on regarde différentes photos de la collection personnelle de Pierre, aimablement communiquées par son neveu Abel GOZET.

Une photo prise après une audience avec le pape **PAUL VI** nous le montre à la droite de l'évêque auxiliaire de Paris et du Saint Père. Sur une autre, nous le voyons en conversation avec le Cardinal **FELTIN** et Mgr **THEAS**, évêque de Lourdes, un nom bien connu des pèlerins de la cité mariale. Toujours à Lourdes, dans la basilique souterraine, alors que Mgr **FELTIN** préside la messe du pèlerinage militaire, Mr Pierre apparaît près de l'autel, ce qui, avouons-le n'est pas la place d'un simple valet de chambre mais plutôt celle d'un maître de cérémonies. Et de nombreux documents sont consacrés au couronnement de **Notre Dame PANETIERE** où son rôle pour obtenir la venue du Cardinal **FELTIN** fut déterminant.

Les anciens airois se souviennent avec émotion de cette journée exceptionnelle qui rassembla dans leurs murs plus de 10 000 personnes le 8 Août 1954. Le Cardinal **FELTIN** profita de son déplacement à Aire pour bénir la petite maison, rue de la LYS à Crecques dans laquelle M. Pierre avait prévu de se retirer au moment de sa retraite.

Nous l'avons vu, **Pierre GOZET** a connu et approché de nombreux cardinaux. Il a également rencontré tous les Papes de **PIE XII** à **PAUL VI**, mais le plus remarquable est la relation d'amitié qu'il a entretenue avec **JEAN XXIII**. Celui-ci, avant son élection alors qu'il n'était encore que Monseigneur **RONCALLI**, était Nonce Apostolique à Paris, c'est-à-dire qu'il y représentait le Pape. Voici une dépêche de **FRANCE-SOIR** du 1er novembre 1958 qui illustre bien la qualité de cette relation : « lorsque, aussitôt après l'élection, les conclavistes ont été admis à présenter leurs hommages au nouveau Pape, Pierre était là, à la suite de « son » cardinal. Le Pape l'a reconnu aussitôt et s'est écrié joyeusement « Ah, mon bon Pierre ! ».

Une autre fois, au cours d'une séance photo, apercevant Pierre un peu à l'écart, **JEAN XXIII** l'appela en lui, disant : « Pierre, viens te mettre avec nous »

Quand le Cardinal **FELTIN** prit sa retraite, Monsieur **PIERRE** se retira dans sa maisonnette de Crecques où il continua de rendre service à l'Église. Il participait régulièrement aux Offices à la Collégiale ainsi qu'à la neuvaine de N.D. **PANETIERE**. Quelques semaines avant son décès, il eut la grande joie de recevoir une lettre du Cardinal **MARTY** qui, en maintes occasions lui manifesta son attachement. Ainsi, lors des funérailles du Cardinal **FELTIN**, le Cardinal **MARTY** reconnaissant Pierre dans la nombreuse assistance, le fit avancer dans le chœur afin de lui permettre de mieux participer à l'Office.

L'annonce de son décès, le 4 avril 1981 donna lieu à la publication de nombreux articles, tant dans la presse régionale que dans la presse nationale. Dans le mensuel « **EGLISE EN ILE DE FRANCE** » Robert **FROSSARD** le décrit comme « le parfait domestique » : « près du Cardinal **SUHARD** puis du Cardinal **FELTIN** tous les prêtres du diocèse ont gardé mémoire de cet homme bon et accueillant, quasi identifié à celui dont il défendait la porte et le temps..., dont il partageait à sa place modeste, les activités et les soucis au nom d'une Foi simple et vive »

On dit parfois que l'Histoire est un éternel recommencement et ces deux portraits le démontrent d'une façon étonnante. Mais.....notre tableau est en train de devenir un triptyque !...Une Religieuse de la région vit actuellement la même « mission » qu'Alexandrine et Pierre **GOZET**. Elle est au service des archevêques de Paris et en particulier du Cardinal **LUSTIGER**, puis de Mgr **VINGTROIS** ; Ce n'est pas, hélas, une mametziennne mais sa sœur habite Mametz depuis quelques lustres.

Au moment où paraîtront ces lignes, nous serons en plein hiver. Vous aurez donc tout le temps de découvrir de qui il s'agit. Il n'y aura probablement pas de lot à gagner mais vous aurez le plaisir de la découverte et la satisfaction de connaître un peu mieux votre village et vos concitoyens.



Jean DELMAIRE
Airois d'aujourd'hui mais enfant de MAMETZ

ETAT CIVIL

Naissances



✦ **CARRE Lou**

Le 13 janvier à Hazebrouck
11, rue du château

✦ **CARRE Maëva**

Le 13 janvier à Hazebrouck
11, rue du château

✦ **BOURGEOIS Mathys**

Le 31 janvier à Auchel
22, rue du moulin

✦ **CHARLET Amaury**

Le 15 février à Blendecques
18, rue de la plaine

✦ **REDHEAD Edwin**

Le 23 février à Blendecques
33, rue de la plaine

✦ **DEL RUE Laura**

Le 16 mars à Blendecques
56 C, grand'rue

✦ **CARU Antoine**

Le 6 mai à Blendecques
5, rue de bruchine

✦ **GRAVE Elisa**

Le 5 juin à Blendecques
68, grand'rue

✦ **VITSE- LEROUX**

Faustine
Le 19 juin à Blendecques
59, grand'rue

✦ **DEBOUT Lucas**

Le 6 juillet à Blendecques
55, rue de choquant



✦ **CLAIRET Romain**

Le 15 juillet à Béthune
38, rue de la place

✦ **REZENDEL**

Constance
Le 24 juillet à Blendecques
18 bis, chemin des ruelles

✦ **PACCOU Flavie**

Le 27 juillet à Hazebrouck
41, grand'rue

✦ **HESDIN Gauthier**

Le 8 août à Blendecques
213, grand'rue

✦ **MOUCHON Candice**

Le 5 septembre à Blendecques
48, grand'rue

✦ **LEPRETRE Louis**

Le 7 septembre à Hazebrouck
15, place du rietz

✦ **DUSAUSOY Axel**

Le 8 octobre à Hazebrouck
116, grand'rue

✦ **HERBAUT Enzo**

Le 25 octobre à Blendecques
208, grand'rue

✦ **FOREST Marie**

Le 28 octobre à Blendecques
8, rue de l'anglet

✦ **BAILLEUL Andréa**

Le 1er novembre
à Blendecques
27 B, place du rietz

✦ **THELLIER Rafaël**

Le 3 novembre à Blendecques
14, contour de l'église

✦ **BULTEL Romane**

Le 13 décembre à Hazebrouck
8, rue de bruchine

ÉTAT CIVIL

Décès

✱ **QUENUT** veuve

LABITTE Augustine

Le 5 janvier à Aire-sur-la-Lys

94 ans

✱ **MANTEL** veuve

BOULIN Agnès

Le 5 octobre à Mametz

79 ans

✱ **COUSIN** épouse

BARBET Geneviève

Le 7 décembre à Helfaut

83 ans

✱ **SAMIEC** Vincent

Le 27 février à Mametz

31 ans

✱ **DELVART** épouse

BLONDEL Odette

Le 3 octobre à Helfaut

93 ans

✱ **FAUCON** Régis

Le 24 décembre à Mametz

55 ans

✱ **DEL RUE** Henri

Le 2 juin à Saint-Martin-les-

Boulogne

72 ans

✱ **FOULON** Jean-Claude

Le 9 octobre à Mametz

63 ans

✱ **LEPRÊTRE** veuve

FAUQUEMBERGUE
Clémence

Le 31 décembre à Mametz

96 ans

✱ **PRUVOST** veuve

DEBOUT Marie-Thérèse

Le 26 août à Clety

85 ans

✱ **COLYN** Robert

Le 9 novembre à Saint-

Venant

76 ans

✱ **BOYAVAL**

veuve **POUCHAIN**

Emilienne

Le 9 septembre à Mametz

81 ans

✱ **SEYNAVE** veuve

BOUVE Francine

Le 30 novembre à Helfaut

72 ans



Aux termes de l'article 78 du Code civil :

« l'acte de décès sera dressé par l'officier de l'état civil où le décès a eu lieu, sur la déclaration d'un parent du défunt ou sur celle d'une personne possédant sur son état civil les renseignements les plus exacts et les plus complets qu'il sera possible. »

Les déclarations de décès doivent être faites dans les 24 heures suivants le décès.

Ils se sont mariés

en 2006...



**Thierry PLANCKEEL
& Peggy LASSERON, le 22 avril**



**Bertrand JOUANNET
& Elodie LIEVAL,
le 2 septembre**



**Gérald DECOBERT
& Mylène RICHARD,
le 16 septembre**



**Arnaud BARROIS
& Vincianne DELBECQ,
le 30 septembre**



**Ludovic DEWOLF
& Hélène BONNIERE, le 16 septembre**



CALENDRIER DES FÊTES



> JANVIER



Samedi 6	Salle du Millénum
Samedi 13	Local
Vendredi 26	Mairie
Vendredi 26	Local

Vœux Municipaux à 19 heures
Verre de l'amitié Association Canine de Mametz
Assemblée Générale des ACPG.CATM.TOE.Veuves de Mametz-Rebecques à 18 heures
Assemblée Générale des Carabiniers de Mametz à 19 heures

> FÉVRIER

Samedi 3	Salle du Millénum
-----------------	-------------------

Théâtre au profit du C.C.A.S.



> MARS

Samedi 3	Salle du Millénum
Mardi 6	Salle du Millénum
Samedi 10	Salle du Millénum
Samedi 17	Salle du Millénum
Dimanche 19	Mametz
Samedi 24	
Dimanche 25	Salle du Millénum
Samedi 31	Salle du Millénum

Repas dansant des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz-Rebecques
Assemblée Générale du Club du 3ème âge
Loto de l'Entente Sportive Mametz-Rebecques
Soirée des Carabiniers de Mametz
Dépôt des gerbes au monument de Mametz à 18 heures
Ouverture de la pêche en rivière
Concours de cartes de l'école de Mametz
Repas dansant de Mametz Gym Form'



> AVRIL



Samedi 7	Salle du Millénum
Samedi 14	Salle paroissiale
Dimanche 22	Salle du Millénum
Dimanche 29	
Lundi 30	Salle de Rebecques

Couscous des Enfants d'abord
Assemblée Générale de l'Association Canine de Mametz
Élections Présidentielles
Geai de Mametz
Tir inter sociétés des Carabiniers de Mametz
Remise des diplômes aux médaillés du travail
Couscous de l'E. S. Mametz-Rebecques

> MAI

Dimanche 6	Salle du Millénum
-------------------	-------------------

Élections Présidentielles



Mardi 8 Salle du Millénium
Samedi 12 Salle du Millénium
Samedi 12
& Dimanche 13
Jeudi 17

Dimanche 27

Salle du Millénium

> JUIN

Vendredi 1

Dimanche 3

Dimanche 10

Vendredi 15

Salle du Millénium

Mairie

Samedi 16

Salle du Millénium

Dimanche 17

Salle du Millénium

Samedi 23

Stade A. Delannoy

Dimanche 24

Stade A. Delannoy

Vendredi 29

Mairie

Samedi 30

Stade A. Delannoy

> JUILLET



Dimanche 1

Stade A. Delannoy

Vendredi 13

Salle du Millénium

Samedi 14

Salle du Millénium

Local

> AOÛT

Samedi 11

Stade A. Delannoy

Dimanche 12

Stade A. Delannoy

Mercredi 15

Camping du Château

Samedi 18

& Dimanche 19

Dimanche 26

Stade A. Delannoy

Commémoration de l'amistice

Banquet des Aînés du Club du 3ème Âge

Fête de la pêche de La Truite Mametzienne

Geai de Marthes

Tir inter sociétés & Repas des Carabiniers de Marthes

Geai de Crecques

Tir inter sociétés des Carabiniers Crecques

Exposition de peintures



Journée de pêche de l'Amicale des anciens sapeurs pompiers de Mametz

Brocante

Élections législatives

Assemblée générale

de l'E. S. Mametz Rebecques

Fête de l'école

Élections législatives

Journée d'accueil et initiation au football

Entente Sportive Mametz-Rebecques

Tournoi de sixte de l'E.S. Mametz-Rebecques

Assemblée générale de Mametz Gym Form'

Tournoi André Delannoy de l'E.S.M.R.



Fête du football de l'E. S. Mametz-Rebecques

Bal populaire & Feu d'artifices

Fête nationale Animations pour les enfants

Concours de tir des Carabiniers de Crecques

Déversement de truites en rivière

par la Truite Mametzienne



Tournoi Philippe Pauchet Senior B de l'Entente Sportive Mametz-Rebecques

Tournoi Pierre-Marie Dacquin Senior A de l'Entente Sportive Mametz-Rebecques

Kermesse du Comité des Fêtes du Camping du Château

Concours régional d'agility Association canine de Mametz

> SEPTEMBRE

Dimanche 2

Samedi 8

Dimanche 9

Samedi 15

Dimanche 16

> OCTOBRE

Du Vendredi 5

Au dimanche 7

Samedi 13

Salle du Millénium

Dimanche 28

Salle du Millénium

> NOVEMBRE

Dimanche 4

Salle du Millénium

Dimanche 11

Salle de Rebecques

Vendredi 16

Mairie

Samedi 17

Salle du Millénium

Samedi 24

Salle du Millénium

Vendredi 30

> DÉCEMBRE

Vendredi 1

& Dimanche 2

Dimanche 2

Mercredi 5

Mametz

Vendredi 7

Salle du Millénium

Mardi 11

Salle du Millénium

Samedi 15

Salle paroissiale

Salle du Millénium

Jeudi 20

Salle du Millénium

> JANVIER 2008...

Samedi 5

Salle du Millénium

Samedi 12

Local

Vendredi 25

Local

Ducasse de Marthes

Apéritif & vente de pâtisseries

par la Paroisse Sainte Anne

Déversement de truites en rivière

par la Truite Mametzienne

Ducasse de Mametz

Déversement en truites en rivière

par la Truite Mametzienne

Ducasse de Crecques



Marathon à la carpe au profit de Cœur toujours

par la Truite Mametzienne

Repas familial de la Truite Mametzienne

Repas des Aînés

Bourse aux jouets de l'école

Anniversaire de l'armistice à Crecques

Banquet des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz-Rebecques

Calendrier des Fêtes 2008

Moules Frites de l'E. S. Mametz-Rebecques

Loto des Anciens Combattants

Téléthon



Téléthon

Banquet de l'Amicale des anciens sapeurs pompiers de Mametz

Dépôt de gerbes au monument par les ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz-Rebecques

Assemblée Générale de la Truite Mametzienne

Goûter du Club du 3ème Âge

Arbre de Noël de l'E. S. Mametz-Rebecques

Marché de Noël du Comité des parents d'élèves

Arbre de Noël communal

& Fête de Noël de l'école



Vœux du Maire à partir de 19 heures

Verre de l'amitié Association Canine de Mametz

Assemblée Générale des Carabiniers de Mametz



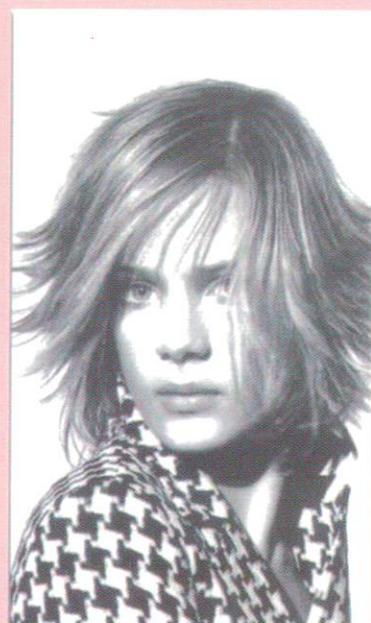
Ambiance Coiffure Karine et Fred

Féminin - Masculin
Du mardi au vendredi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00

Samedi non stop
De 9h00 à 18h00

82e Grand' rue
62120 Mamez

03 21 38 78 84



Livraisons assurées

Bureaux ouverts du lundi au Vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 heures.

Samedi de 8 h à 12 heures.

R.N. 43 - SAINT-MARTIN
62120 AIRE-SUR-LA-LYS

☎ 03 21 39 15 07 et 03 21 39 19 68

Télécopie : 03 21 39 88 98

e-mail : air.materiaux@wanadoo.fr



**Tous matériaux
de construction**

CARRELAGES, MENUISERIE,
ISOLATION, FERMETURES, etc.

img. Patrick LEGRIS - 03 21 38 44 81 - 0201

SIRET 312 479 744 00020 R.C. Saint-Omer 78 B 16



Toute l'équipe de

LA BOUCHERIE AUX ENFANTS À MAMEZ

vous souhaite une très bonne année 2007

et vous offre une remise de 10% sur vos achats
contre ce bon rempli. (valable jusqu'au 15 février 2007)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Mametz

